

---

CENTRE D'ETUDES  
ET DE RECHERCHES  
SUR LES QUALIFICATIONS

---

LA SUBSTITUTION DES NON-DIPLOMÉS  
PAR LES DIPLOMÉS DANS LES SECTEURS :

1983-1987

UN ECLAIRAGE

Monique BONNEAU  
et Alain LACOURREGE

---

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI  
DOCUMENTS DE TRAVAIL

---

**LA SUBSTITUTION DES NON-DIPLOMÉS  
PAR LES DIPLOMÉS DANS LES SECTEURS :  
1983-1987  
UN ECLAIRAGE**

**Monique BONNEAU  
et Alain LACOURREGÉ**

## **RESUME**

**1983 - 1987** : la population active occupée continue de décroître, l'emploi agricole et industriel recule, le secteur des services est créateur mais le solde reste négatif. Les conditions d'accès au marché du travail sont plus draconiennes. Les structures d'emploi sont profondément modifiées.

Parallèlement, par un effet de génération et de démocratisation de l'enseignement, les sorties de la population active sont moins diplômées et les entrées plus tardives sont à l'inverse plus formées.

Autant de circonstances qui ont une influence sur le nombre et sur la place des diplômés dans la population active occupée. Les emplois détruits sont le plus souvent ceux pour lesquels on demandait peu ou pas de formation initiale ; ceci ne signifie pas que, dans les secteurs en perte d'emploi, tous les emplois, quel que soit le niveau de formation initiale requis, n'aient pas été atteints. Les emplois sont créés dans des secteurs où le niveau de formation initiale exigé est plus élevé ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu, notamment dans les services, maintien ou même augmentation d'emplois non diplômés.

Autant dire que l'évolution de l'emploi et celle de la structure de l'emploi ont une forte contribution à l'augmentation du nombre de titulaires de diplômés dans la population active occupée. Mais il y a aussi, que pour un même emploi, pour une même profession, on observe une exigence accrue du niveau de formation initiale.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>I - L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE DIPLOME DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE.....</b>	<b>7</b>
1) Un trait majeur : le remplacement des non diplômés.....	7
2) Changement plus rapide chez les jeunes et centré sur les niveaux IV technique et III.....	9
3) Les femmes se diplôment plus que les hommes.....	11
4) Toutes les catégories socio-professionnelles augmentent le nombre de leurs diplômés.....	12
<b>II - L'ÉVOLUTION DU NIVEAU DE DIPLOME DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>	<b>17</b>
1) La diffusion des diplômes est très inégale selon les secteurs	17
2) Le recul des non diplômés est général à l'ensemble des secteurs.....	18
3) Répartition sectorielle des gains et des pertes.....	19
<b>III - DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE, L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI N'EXPLIQUE PAS TOUJOURS L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLOMÉS.....</b>	<b>21</b>
1) L'évolution dans les secteurs.....	22
2) Les évolutions significatives de la structure d'emploi dans les secteurs.....	23
3) Les résultats.....	27
<b>IV - TYPOLOGIE DES SECTEURS SELON LA FORMATION INITIALE.....</b>	<b>33</b>
1) L'agriculture et l'industrie.....	34
* les secteurs à faible formation centrale	
* les secteurs à formation professionnelle	
* les secteurs à formation technique ou supérieure.	
2) Les services.....	37
* les secteurs à formation professionnelle	
* les secteurs à formation technique ou générale	
* les secteurs à formation supérieure	

## INTRODUCTION

A l'heure où la politique éducative se donne des objectifs ambitieux - faire accéder 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat - pour relever les défis technologiques et de compétitivité de la fin du siècle, à l'heure où l'effort de formation continue augmente, que dire du niveau de diplôme actuel de la population active occupée (P.A.O.) et des transformations intervenues entre 1983 et 1987 (1).

Le remplacement des non diplômés se poursuit entre 1975 et 1982, leur part relative passe de 56,6 % à 48,3 % d'après les données du Recensement. En 1987, elle s'établit à 40 % contre 46,1 % en 1983 d'après l'Enquête Emploi. Inversement les diplômés quelque soit le niveau de diplôme augmentent en valeur absolue et en valeur relative.

### Nomenclature des niveaux de diplôme

En cours d'études ou sans diplômes (CEP), non déclarés et sans objet

Niveau V général (BEPC seul)

Niveau V technique (CAP, BEP avec ou sans BEPC)

Niveau IV général (baccalauréat général seul)

Niveau IV technique technicien, diplôme technique secondaire

Niveau III (BTS, DUT, paramédical, 1 cycle universitaire)

Niveau I et II (2 et 3 cycle universitaire, grande école, ingénieur)

La composition par niveau de diplôme de la PAO et son évolution sont le résultat de multiples effets dont nous citerons les principaux :

- les entrées et les sorties de la population active.

A la faveur d'un effet d'offre éducative, entrent sur le marché du travail des générations mieux formés : par exemple en 1977, 32 % des sortants du système scolaire détenaient un diplôme de niveau IV et plus ; en 1983, ils étaient 35,6 % et 37 % en 1986 (Source Bilan Emploi Formation). Les départs à la retraite par mouvement naturel ou par mise en pré retraite sont peuplés de générations moins diplômées. Ainsi entre les deux dates

---

1. Cette étude privilégie une entrée sectorielle, ce qui suppose de travailler sur les seuls actifs occupés. Les dates retenues s'expliquent par une demande institutionnelle sur l'évolution récente des niveaux de diplôme.

considérées, entre 65 et 70 % des candidats à la retraite sont non diplômés (70,8 % en 1984 et 69,7 % en 1987; source Enquête Emploi).

Pour une faible part de ces mouvements il conviendrait d'ajouter les départs "volontaires" vers l'inactivité.

- les échanges entre l'emploi et le chômage.

Les entrées au chômage opèrent une sélection sévère qui atteint en premier les non titulaires de diplômes : c'est le cas de la moitié des entrées au chômage sur la période, soit une proportion supérieure à leur place parmi les actifs occupés (52,5 % en 1984, 48,3 % en 1987; source Enquête Emploi).

De même le filtre de la "sélection opérée par le chômage" auquel sont exposés les sortants du système éducatif rend encore plus sensible le niveau de diplôme moyen lors de l'insertion. Ainsi par exemple en 1984 et 1986, 50,6 % des jeunes insérés sont titulaires d'un baccalauréat ou plus (Source Bilan Emploi Formation).

- les stratégies des groupes sociaux à l'égard du système scolaire et leurs ambitions de réussite sont différentes et plus ou moins modifiées par l'évolution du "marché des diplômes" et du marché du travail.

Il s'agit donc entre autre d'ajustements complexes entre la "production" du système éducatif et les choix de main d'oeuvre opérés par les entreprises à l'occasion des recrutements et des départs : transformation des structures d'emplois et du niveau de diplôme requis. L'approche sectorielle <sup>(1)</sup> que nous avons développée centre l'analyse sur la composition de la main-d'oeuvre et sur son évolution du point de vue de la formation initiale.

Dans une première partie, nous retraçons le cadre général de l'évolution du niveau de diplôme dans la population active occupée en tenant compte des critères de sexe, d'âge et de catégorie socio-professionnelle. Dans les 2ème et 3ème parties, nous analysons l'évolution du niveau de formation initiale dans les différents secteurs d'activité. Dans la 4ème partie nous présentons une typologie des secteurs selon le ou les niveaux de diplômes qu'ils mobilisent.

---

<sup>1</sup>. Pour ce travail nous avons choisi des éclatements sectoriels différents de la NAP 14 ou NAP 38 pour isoler notamment dans les services les secteurs où il y a de forte concentration de diplômés (cf. annexe 1).

I

L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE DIPLOME  
DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

1. Un trait majeur : le remplacement des non-diplômés

Entre 1983 et 1987, alors que 171 000 emplois sont détruits, la proportion de sans diplômes a reculé de 46,1 % à 40 % et leurs effectifs ont diminué de 1,4 million.

Evolution du nombre de diplômés dans la population active occupée  
(en milliers)

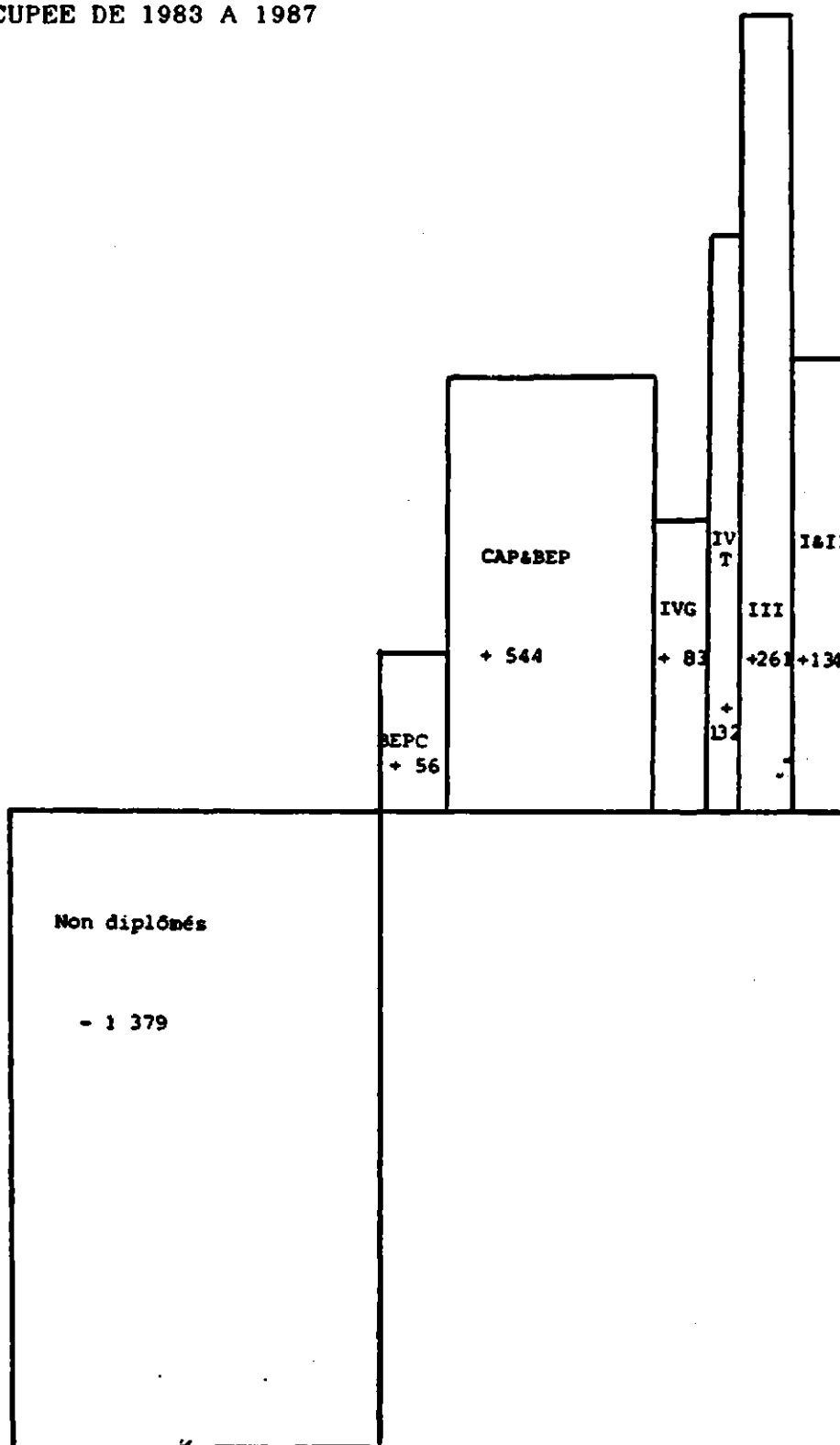
	ND	BEPC	CAP&BEP	IV 6	IV 7	III	I&II	Total
Effectifs 1983	9 934	1 507	5 230	1 177	959	1 363	1 413	21 584
Effectifs 1987	8 555	1 563	5 774	1 260	1 091	1 624	1 547	21 413
Evolution	- 1 379	+ 56	+ 544	+ 83	+ 132	+ 261	+ 134	- 171
En %	- 13,9	+ 3,7	+ 10,4	+ 7	+13,8	+ 19	+ 9,5	- 0,8

Source INSEE

Tous les niveaux de diplômes, du BEPC au doctorat, augmentent mais à des rythmes différents. Ce sont les diplômes de niveau III et de niveau IV technique qui connaissent les croissances les plus rapides, respectivement + 19 % et + 13,8 % de 1983 à 1987. Les CAP et BEP évoluent à un taux proche de celui des diplômes de niveaux I et II (environ 10 %).

Mais étant donné les parts relatives de chaque niveau de diplôme, les évolutions qui pèsent le plus sont le recul des non diplômés compensé par la croissance des CAP ou BEP, puis celle des niveaux supérieurs au bac (cf. graphique page suivante).

EVOLUTION DES DIPLOMES DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE DE 1983 A 1987



Les flux apparents sont exprimés en milliers



Il reste qu'en 1987 40 % de la population active occupée (PAO) est non diplômée, et que seul un quart détient un diplôme de niveau IV ou plus.

Structure de la P A O par niveau de diplôme

	Non diplômés	BEPC	CAP et BEP	IV G	IV T	III	I et II	TOTAL
1983	46,1	7	24,2	5,5	4,4	6,3	6,5	100
1987	40	7,3	27	5,9	5,1	7,6	7,2	100

Source INSEE

## 2. Changement plus rapide chez les jeunes et centré sur les niveaux IV technique et III

Distinguer dans les évolutions, celles qui caractérisent les actifs occupés de 30 ans au plus (appelés jeunes par la suite) permet de saisir les évolutions récentes. La comparaison de la structure par niveau de diplôme pour 1987 rappelle que globalement les jeunes sont plus diplômés que leurs aînés ; quant à la comparaison des taux de croissance, elle est très révélatrice du développement rapide des niveaux IV technique et III.

Répartition et évolution des diplômés chez les actifs jeunes

	ND	BEPC	CAP/ BEP	IVG	IVT	III	I et II	Total
Effectifs 1987	1 858	517	2 178	413	392	567	263	6 188
Structure	30	8,4	35,2	6,7	6,3	9,2	4,2	100
Rappel ensemble	40	7,3	27	5,9	5,1	7,6	7,2	100
Evolution 1983/1987 en %								
Jeunes	- 20	-12,8	+ 1	-2,4	+14,2	+19,1	- 1,1	-6,9
Ensemble	-13,9	+ 3,7	+10,4	+7	+13,8	+19	+ 9,5	-0,8

Source INSEE

- La part des non diplômés est beaucoup plus faible et en diminution plus rapide comme on pouvait s'y attendre.

En revanche, il est plus surprenant de constater que tous les niveaux de diplômes ne voient pas leurs effectifs augmenter.

En effet, si la présence du BEPC et du niveau IV général est un peu plus forte, leurs effectifs diminuent entre 1983 et 1987.

- C'est dans les formations techniques que les différences sont les plus marquées. Le poids relatif des CAP ou BEP est beaucoup plus important chez les jeunes mais leurs effectifs n'évoluent guère. Pour le niveau IV technique, on remarque une différence similaire en structure mais le taux de croissance est en revanche très élevé (+ 14 % qui représente 49 000 personnes).

- C'est au niveau III que l'on observe le plus fort développement (+ 19,6 %).

- Les variations pour les niveaux I et II ne peuvent en soi être analysées : compte tenu de l'âge de fin d'études, les générations de diplômés de l'enseignement supérieur sont structurellement moins nombreuses que celles de l'enseignement professionnel sorties en règle générale vers 16-17 ans.

#### Evolution et répartition des titulaires de diplômes chez les femmes et chez les hommes

FEMMES	ND	BEPC	CAP&BEP	IV G	IV T	III	I&II	TOTAL
1987 milliers	3 535	783	2 060	666	463	918	548	8 972
Structure	39,4	8,7	22,9	7,4	5,1	10,2	6,1	100
Variation 1983/1987								
en milliers	- 492	+ 25	+ 262	+ 83	+ 86	+ 118	+ 92	+ 175
en %	- 12,2	+ 0,3	+ 15	+ 14	+ 23	+ 15	+ 20	+ 2

HOMMES	ND	BEPC	CAP&BEP	IV G	IV T	III	I&II	TOTAL
1987 milliers	5 019	780	3 715	594	629	705	999	12 441
Structure	40,3	6,3	29,8	4,8	5,1	5,7	8	100
Variation 1983/1987								
en milliere	- 888	+ 30	+ 282	- 1	+ 46	+ 143	+ 41	- 346
en %	- 15	+ 4	+ 8	-	+ 8	+ 25	+ 4	- 2,7

Cet appel aux plus diplômés est d'autant plus significatif qu'il s'opère dans un contexte de forte contraction des emplois occupés par les jeunes : 404 000 actifs occupés en moins en 4 ans et leur part relative dans la PAO est passée de 30,5 % à 28,8 % entre 1983 et 1987, témoignant des taux de chômage élevés et d'une entrée plus tardive dans la vie active. Les jeunes sans diplôme sont les laissés pour compte de ces transformations.

La mise en parallèle des variations de stock par niveau de diplôme pour l'ensemble de la PAO et pour sa frange la plus jeune indique bien la forte contribution de la population jeune aux évolutions des niveaux IV technique et III. On peut en déduire que les nouveaux entrants n'ont donc pas compensé le vieillissement des titulaires d'un BEPC et n'ont fait qu'assurer la reproduction des effectifs diplômés de niveau V. Par contre, les effectifs des bacheliers du technique et des diplômés de niveau III ont très nettement augmenté à la faveur d'un effet d'offre éducative et d'une sélectivité croissante à l'embauche.

#### Variation des effectifs entre 1983 et 1987

	Total PAO	PAO < 30 ans
ND	- 1 379	- 411
BEPC	+ 56	- 76
CAP et BEP	+ 544	+ 21
IV G	+ 83	- 23
IV T	+ 132	+ 49
III	+ 261	+ 93
I ET II	+ 134	- 3
TOTAL en milliers	- 171	- 404

### 3. Les femmes se diplôment plus que les hommes

Relativement les femmes sont plus diplômées que les hommes si l'on retient le seul indicateur de la part des non diplômées. Celle-ci est légèrement inférieure pour les femmes : 39,4 % en 1987 contre 40,3 % pour les hommes. Le pourcentage de diplômées est ainsi plus important mais les situations sont très différentes selon le niveau de diplôme (cf. tableaux ci-contre).

La proportion de femmes détentrices d'une formation générale de niveau V ou IV est supérieure à celle des hommes. Pour le IV technique, les parts sont comparables, ce qui n'est pas le cas des CAP ou BEP, diplômes à spécialités plus masculines. Mais si les femmes sont plus diplômées, elles le sont souvent à des niveaux inférieurs : ainsi, proportionnellement les femmes sont plus diplômées en niveau III et inversement les hommes plus diplômés du supérieur.

L'évolution entre 1983 et 1987 est aussi très contrastée. Contrairement à l'ensemble des actifs qui diminuent, les femmes actives occupées augmentent de 175 000, soit un taux de croissance de 2 % <sup>(1)</sup>. Pour elles, en dehors du BEPC qui stagne, tous les niveaux de diplôme augmentent à des taux supérieurs à 10 %, et supérieurs aussi à ceux observés pour les hommes, sauf pour les niveaux III. Autant d'évolution qui semblent indiquer des transformations importantes dans les partages d'emplois hommes/femmes.

#### **4. Toutes les catégories socio-professionnelles augmentent le nombre de leurs diplômés.**

##### **4.1. LES PROFILS DE FORMATION SONT TRES DIFFERENTS D'UNE CATEGORIE A L'AUTRE.**

La présence de non diplômés est caractéristique de quatre catégories et associée avec une formation professionnelle de niveau V (CAP ou BEP), elle représente plus des 3/4 de la catégorie.

Le cas le plus typique est celui des agriculteurs : c'est presque la totalité de la population qui est concernée en raison d'un poids très fort de non diplômés.

Pour les ouvriers, c'est la formation professionnelle qui est plus importante : 1/3 détient un CAP ou BEP, mais plus de la moitié est non diplômée.

Les employés et les artisans ou commerçants ont un profil assez proche : un peu moins de la moitié de la catégorie est non diplômée, près d'un tiers a fait une formation professionnelle (CAP ou BEP). Hormis le poids des non diplômés qui est plus faible, la différence provient de la présence du BEPC qui pour les employés a pu correspondre à une formation professionnelle.

La catégorie des cadres et professions intellectuelles est définie pour l'essentiel par la détention d'un diplôme : 60 % ont un diplôme de niveau III ou plus.

La catégorie des professions intermédiaires est plus hétérogène et il y a en fait deux pôles : ceux qui ont un CAP ou un BEP et ceux qui ont un diplôme de niveau III. Il faut aussi noter la présence des diplômes de niveau IV, tant général que technique. Sans développer plus, ces différences révèlent des professions très diverses : les CAP ou BEP concernent les agents de maîtrise et les niveaux III les techniciens par exemple.

---

<sup>1</sup>. Et surtout se maintiennent dans la population active potentielle contrairement aux périodes antérieures.

**Structure de diplômes par catégorie**

En pourcentage		ND	BEPC	CAP&BEP	IV C	IVT	III	I et II	Total
Agriculteurs exploitants	1983	75,9	3,8	15,4	1,6	2	0,5	0,6	100
	1987	68,6	4,1	20,4	1,9	3	1	0,9	100
Artisans Commerçants	1983	49,8	7,7	27,7	4,9	5,2	1,9	2,7	100
	1987	42,6	7,5	31,9	5,9	5,6	2,8	3,7	100
Cadres & prof intellec.	1983	11,5	5,5	6,3	10,6	5,0	9,7	51,4	100
	1987	9,7	5,3	7,2	9,9	5,8	10,4	51,6	100
Professions intermédiaires	1983	19,9	8,1	20,8	11,5	8,8	23,4	7,4	100
	1987	17,1	8,3	21,3	10,9	9,1	25,8	7,4	100
Employés	1983	45,2	11,8	28,6	6	5,1	2,5	0,8	100
	1987	39,4	11,8	32	6,8	5,8	3,3	0,9	100
Ouvriers	1983	65,4	3,2	29	0,7	1,3	0,3	0,2	100
	1987	60	3,7	33	1	1,7	0,5	0,1	100

Source INSEE

**4.2. TOUTES LES CATÉGORIES AUGMENTENT LEUR NIVEAU DE DIPLOME**

Pour toutes, la part des non diplômés diminue en part relative et en valeur absolue. De plus, quelle que soit l'évolution de la catégorie (cf graphique page suivante), les niveaux de diplômes caractéristiques se développent (ex : CAP chez les ouvriers) :

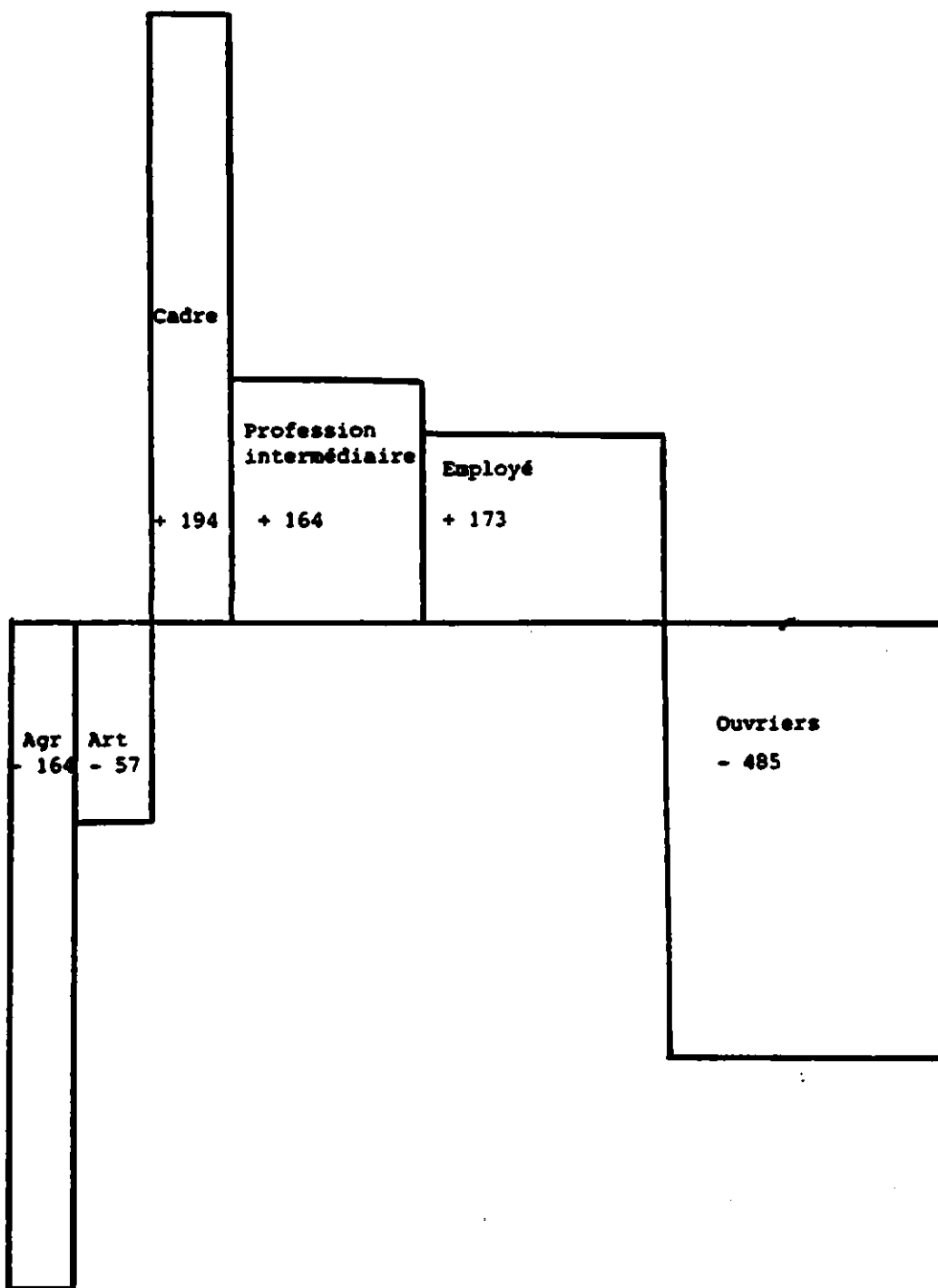
- les agriculteurs : forte diminution des non diplômés, essentiellement chez les agriculteurs âgés au profit d'une croissance notable des CAP et ou BEP ;

- les artisans et commerçants : même évolution que chez les agriculteurs, donc au profit des CAP et ou BEP ; on peut noter les gains en niveau III et plus ;

- les cadres et professions intellectuelles. Dans une catégorie en croissance, on ne note pas de changements significatifs de la structure par niveau de diplôme. On peut aussi remarquer que la catégorie continue de croître par phénomène de promotion interne comme en témoigne l'augmentation des CAP ou BEP ;

- les professions intermédiaires. L'augmentation est enregistrée essentiellement dans le niveau III (+ 14 %) : l'effectif de cette catégorie et de ce niveau de diplôme qui représente en 1987 25,8 % de la catégorie s'accroît de 146 000 personnes. C'est donc la partie la plus diplômée qui se développe. Les professions intermédiaires sont aussi marquées par une croissance des CAP/ou BEP qui se substituent aux sans diplômes ;

VARIATION DES ACTIFS OCCUPES PAR CATEGORIE DE 1983 A 1987



Les flux apparents sont exprimés en milliers

- les employés : pour cette catégorie, il y a une nette substitution entre les non diplômés et les diplômés d'un CAP ou d'un BEP. Dans une catégorie dont les effectifs augmentent, c'est surtout ce niveau de diplôme qui voit sa place se renforcer ;

- les ouvriers : dans une catégorie en diminution, on enregistre le recul majeur des sans diplômes au profit de toutes les autres catégories de diplômés, l'essentiel en masse étant capté par les CAP ou BEP. Le taux de croissance des diplômés de niveau IV et III (technicien d'atelier) est cependant très soutenu (+ 24,5 % pour l'un et + 47,7 % pour l'autre).

Evolution du nombre de diplômés dans les catégories

En milliers	ND	BEP	CAP et BEP	IVG	IVT	III	I et II	TOTAL
Agriculteurs 1983	1 119	56	226	24	30	8	9	1 472
Exploitants 1987	898	54	267	26	39	13	12	1 308
Variation	+221		+41					-164
Artisans 1983	867	134	483	86	91	33	48	1 742
Commerçants 1987	718	126	538	99	95	47	62	1 685
Variation	-149		+55	+13		+14	+14	-57
Cadres & 1983	221	105	121	203	97	186	989	1 923
prof.intel. 1987	204	113	153	211	123	221	1 093	2 118
Variation	-17		+32		+26	+35	+104	+195
Professions 1983	835	341	869	480	371	978	311	4 185
intermédiaires 1987	745	363	928	477	395	1 124	321	4 353
Variation	-90	+22	+59		+24	+146		+168
Employés 1983	2 510	654	1 588	335	284	138	47	5 555
1987	2 256	674	1 834	387	332	190	54	5 728
Variation	-254	+20	+246	+52	+48	+52		+173
Ouvriers 1983	4 383	217	1 943	49	87	19	10	6 707
1987	3 732	233	2 054	60	108	28	6	6 221
Variation	-651	+16	+111	+11	+21	+9		-486

Source INSEE

Ce mouvement général d'augmentation du nombre de diplômés dans chaque catégorie, et l'évolution de la structure d'emploi au profit des catégories les plus diplômées jouent favorablement pour élever le niveau de formation de la population active occupée.

Ainsi la diminution des sans diplômes se situe donc pour près de la moitié chez les ouvriers (- 650 000), puis chez les employés (- 284 000), chez les

agriculteurs (- 215 000), chez les artisans (- 157 000) et enfin chez les professions intermédiaires (- 86 000). C'est un phénomène massif qui atteint l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

L'augmentation des BEPC est répartie essentiellement sur trois catégories socio-professionnelles, les employés et les professions intermédiaires pour 20 000 chacune et les ouvriers pour 16 000.

Quant aux 544 000 CAP ou BEP, ils sont polarisés dans la catégorie "employés" pour 246 000, chez les ouvriers pour 111 000 et pour des quantités semblables dans toutes les autres catégories.

Au contraire, l'addition de 83 000 bacheliers s'est faite essentiellement dans la catégorie "employés" pour 52 000, puis chez les artisans, commerçants (+ 13 000) et chez les ouvriers (+ 11 000).

La croissance des bacs techniques est plus diffuse : chez les employés en premier (+ 48 000), et chez les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers pour des montants identiques (autour de 20 000).

Quant à l'augmentation des effectifs de niveau III, elle se polarise essentiellement chez les professions intermédiaires (+ 146 000), puis chez les employés (+ 52 000) et chez les cadres (+ 35 000).

Les niveaux I et II en revanche constituent une cible sociale beaucoup plus nette (comme le niveau CAP ou BEP), puisque c'est la catégorie cadres et professions intellectuelles qui absorbe l'essentiel (+104 000) du développement de ces diplômés.



## II

### L'EVOLUTION DU NIVEAU DE DIPLOME DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE

#### 1. La diffusion des diplômes est très inégale selon les secteurs

(cf en annexes n° 2 et n° 3 les tableaux détaillés)

Diffusion des titulaires de diplômes dans les secteurs

	ND	BEPC	CAP&BEP	IVG	IVT	III	I et II	TOTAL
Agriculture	12,3	3,9	5,3	2,5	4,7	0,9	0,8	7,1
Industrie	34,7	21,2	37,8	16,2	30,4	16,7	16,9	30,6
Services	52,6	74,5	56,5	80,7	64,5	81,9	82	61,8
Non déclarés	0,4	0,4	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Total 1987 en milliers	8 555	1 563	5 774	1 260	1 091	1 624	1 547	21 414

Source INSEE

- Les non-diplômés ainsi que les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont concentrés dans l'agriculture et l'industrie y compris le BTP .

- Les titulaires d'un diplôme de niveau IV technique se diffusent conformément à la répartition de l'emploi entre les secteurs. C'est le niveau de diplôme le moins marqué sectoriellement.

- Les diplômés de formation générale de niveau V (BEPC) ou IV (bac général) sont fortement liés à la structure d'emploi des services.

- Les diplômés de niveaux III, I et II. Ils constituent la particularité de quelques secteurs des services : les niveaux III se trouvent à 70 % dans les services marchands et non marchands (20,8 % dans la santé et 22,6 % dans l'enseignement), il en est de même pour les niveaux supérieurs (24 % dans l'enseignement, 14 % dans la santé, 10 % dans les conseils aux entreprises...).

## 2. Le recul des non-diplômés est général à l'ensemble des secteurs

(voir annexe n° 4 le tableau détaillé)

Evolution 1983/1987 des effectifs par niveau de diplôme  
(en milliers)

	Non dipl	BEP	CAP&BEP	IV G	IV T	III	I&II	Total
<b>Agriculture</b>	- 269	- 5	+ 43	-	+ 16	+ 5	- 1	- 211
en %	- 20,4	- 7,8	+ 16,5		+ 45,3	+ 47,5		- 12,1
<b>Industrie</b>	- 726	- 7	+ 22	+ 13	+ 13	+ 58	+ 8	- 620
en %	- 19,7	- 1,9	+ 6,1	+ 6,1	+ 4,2	+ 27	+ 3	- 8,6
<b>Services</b>	- 401	+ 67	+ 475	+ 67	+ 103	+ 195	+ 125	+ 631
en %	- 8,2	+ 6,2	+ 17	+ 7	+ 17,1	+ 17,2	+ 10,9	+ 5
<b>NR</b>	+ 17	+ 1	+ 4	+ 4	-	+ 3	+ 1	+ 29
<b>ENSEMBLE</b>	-1379	+ 56	+ 544	+ 83	+ 132	+ 261	+ 134	- 171
en %	- 13,9	+ 3,7	+ 10,4	+ 7	+ 13,8	+ 19	+ 9,5	- 0,8

Source INSEE

- Dans l'agriculture, l'emploi baisse de 211 000 actifs et le recul des non-diplômés est faiblement compensé par des actifs détenteurs d'un CAP, d'un BEP ou encore de baccalauréats techniques, niveaux de diplômes dont les taux de croissance sont soutenus.

- dans l'industrie, la perte de 620 000 emplois se traduit par un fort retrait des non-diplômés, un peu contrebalancé par le développement des niveaux III et à un moindre degré par celui des CAP et BEP ainsi que des baccalauréats tant généraux que techniques. Ce sont les niveaux III qui connaissent l'évolution la plus forte.

- Dans les services dont les effectifs sont les seuls à augmenter, on constate également une baisse des non diplômés. Tous les niveaux de diplômes sont en croissance, à des taux identiques pour les CAP et BEP, les IV techniques et les niveaux III (+ 17 %). L'augmentation la plus sensible des effectifs concerne les titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Par ailleurs, les services sont les seuls secteurs où il y ait une augmentation significative des diplômés de niveaux I et II, particulièrement les services marchands avec la santé et les services non marchands avec l'enseignement.

Le sens de l'évolution est donc identique dans l'agriculture, dans l'industrie et dans les services mais selon des intensités diverses qui touchent différemment les niveaux de diplôme.

### 3. Répartition sectorielle des gains et des pertes de diplômés

*Travaillant avec l'Enquête Emploi de 1983 et 1987, nous comparons deux stocks d'actifs occupés et obtenons un solde. Eclaté par secteur, ce solde se décompose en gains et en pertes qui ne peuvent pour autant être assimilés à des flux.*

Pour chaque niveau de diplôme on peut établir la répartition sectorielle des gains ou des pertes.

#### *\* les pertes (annexe n° 5)*

La diminution des non-diplômés est observée dans presque tous les secteurs. Mais l'essentiel vient des secteurs industriels (près de la moitié) et de l'agriculture.

Parallèlement, on observe aussi un recul de diplômés (218 000 tous diplômes confondus) essentiellement concentrés dans l'industrie, sauf pour le niveau IV général. Par ailleurs, dans la nomenclature retenue, aucun recul de niveau III n'apparaît.

#### *\* les gains (annexe n° 5)*

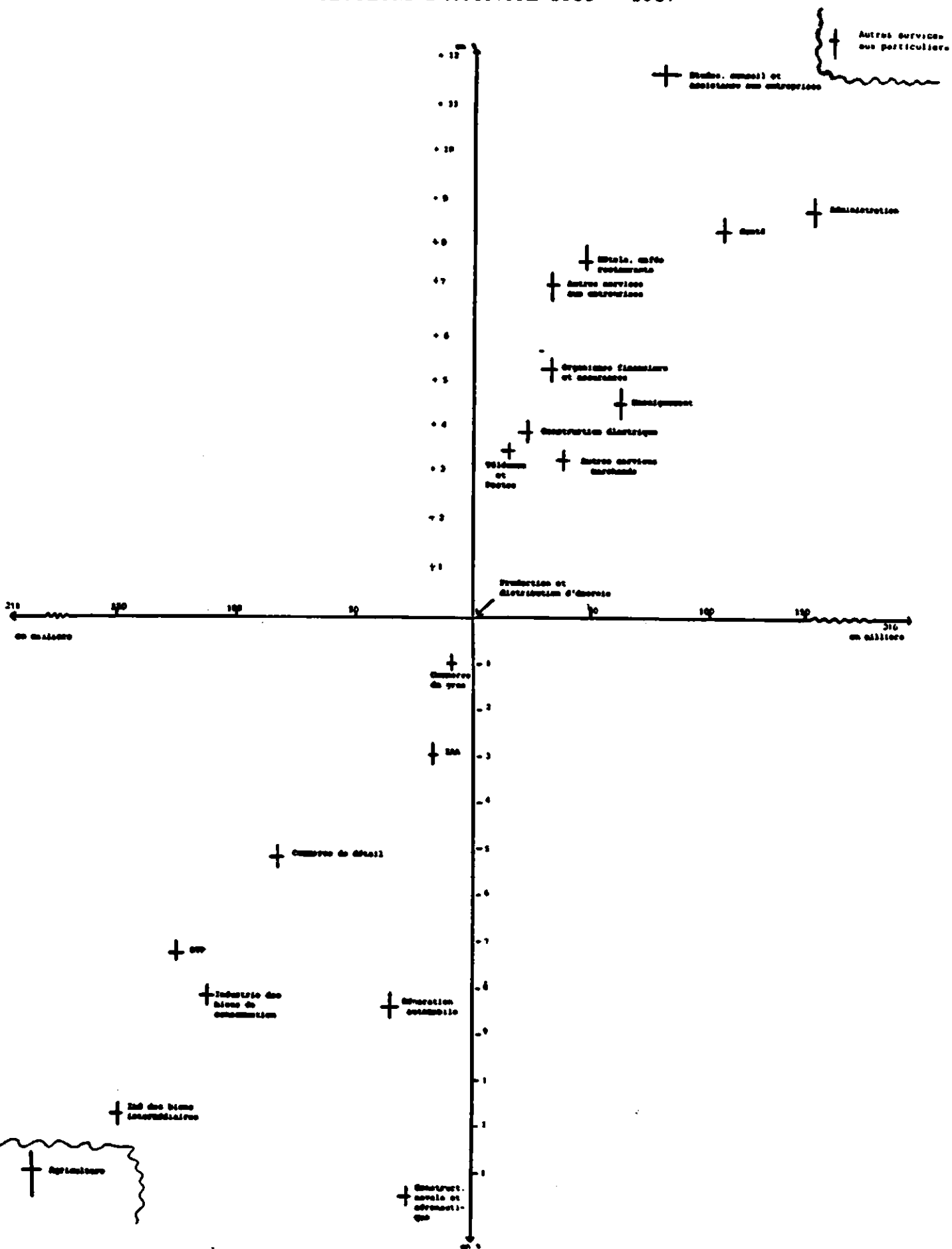
Même si le trait majeur est l'augmentation des diplômés, le nombre de non diplômés continue de s'élever dans la population active occupée : + 162 000 entre 83 et 87, qui se répartissent à plus de 80 % dans les services, pour l'essentiel dans les services marchands rendus aux particuliers (hors santé).

Le gain de diplômés est de 1,4 million dont 75 % environ dans les services. La concentration dans le tertiaire des gains est plus élevée pour le BEPC et les baccalauréats généraux, elle est en revanche plus faible pour les niveaux IV techniques en raison du rôle de l'agriculture (que l'on retrouve aussi dans les gains de CAP ou BEP).

On retrouve là l'impact de la diffusion sectorielle des diplômes traité dans le 1er point mais la diffusion n'explique pas tout puisque la part des gains n'est pas toujours identique au poids relatif du secteur. Par exemple, les services concentrent plus de 80 % des diplômés de niveau IV et plus mais n'absorbent que 75 % des gains. Les différences ne sont pas très importantes mais elles méritent d'être soulignées ; elles s'expliquent par des changements à l'intérieur des secteurs.

C'est ce que nous allons étudier dans la 3ème partie en développant une analyse secteur par secteur.

### VARIATIONS ABSOLUES ET RELATIVES DE L'EMPLOI DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE 1983 - 1987



### III

## DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE, L'EVOLUTION DE L'EMPLOI N'EXPLIQUE PAS TOUJOURS CELLE DU NOMBRE DE DIPLOMÉS

Nous avons déjà évoqué dans l'introduction les nombreux éléments qui agissent sur l'évolution du nombre de diplômés. Pour les secteurs d'activité, nous nous proposons de classer les différents cas de figure, à partir d'un rapprochement entre l'évolution du nombre de diplômés et celle du niveau de l'emploi (annexe n° 4). Les changements intervenus dans la structure d'emploi et dans la demande de formation initiale sont mobilisés comme facteurs explicatifs.

Quatre principaux cas de figure se présentent (seules les variations importantes ont été retenues) :

- . les niveaux de diplôme dont les effectifs baissent, soit plus vite que le niveau d'emploi du secteur (c'est le cas le plus courant), soit parallèlement au secteur. Nous parlerons de "délaissement" du diplôme ;
- . les niveaux de diplôme dont les effectifs augmentent, parallèlement au niveau d'emploi, sans qu'il y ait de changement majeur dans la structure d'emploi du secteur ou dans la demande de formation initiale. Nous parlerons d'effet volume ;
- . les niveaux de diplômes qui augmentent alors que les secteurs sont en perte d'emploi ;
- . ceux qui augmentent dans des secteurs en développement. Dans ces deux cas de figure, il s'agit d'effet diplôme, qui peut résulter tant d'une modification de la structure d'emploi que d'un changement dans la demande de formation initiale. Quand cet élément pourra être isolé (ce qui suppose des effectifs suffisants étant donné l'échantillonnage de l'enquête avec laquelle nous avons travaillé) nous parlerons de "valorisation du diplôme".

Avant de présenter nos résultats, il est nécessaire de rappeler :

- l'évolution du niveau de l'emploi dans les secteurs entre 1983 et 1987
- les changements de structures d'emploi dans les secteurs.

## 1. L'évolution dans les secteurs

\* les secteurs en croissance sont au nombre de 11 et représentent un stock d'actifs en plus de 822. On peut ajouter la production et la distribution de l'énergie qui en flux apparent ne perd pas d'emplois. Les secteurs concernés sont dans l'ordre d'importance des gains d'actifs :

Titres	Variation en milliers	Variation en %
- Autres services aux particuliers	+ 216	(+ 32,8 %)
- Administration	+ 143	(+ 8,8 %)
- Santé	+ 105	(+ 8,4 %)
- Etudes, conseil et assistance aux entreprises	+ 78	(+ 11,7 %)
- Enseignement	+ 62	(+ 4,6 %)
- Les hôtels, cafés, restaurants	+ 47	(+ 7,7 %)
- Autres services non marchands	+ 37	(+ 3,4 %)
- Autres services aux entreprises	+ 33	(+ 7,2 %)
- Organismes financiers et assurances	+ 33	(+ 5,4 %)
- La construction électrique	+ 22	(+ 4 %)
- Les télécommunications et les postes	+ 16	(+ 3,6 %)

\* La production et la distribution d'énergie garde le même niveau d'emploi qu'en 1983.

\* les secteurs en recul. Ces onze secteurs auxquels il faut ajouter les transports dont les effectifs sont stables représentent une diminution de 992 mille actifs occupés, soit dans l'ordre d'importance des pertes d'actifs.

- l'agriculture	- 211	(- 12,1 %)
- les industries des biens interméd.	- 149	(- 10,7 %)
- la construction de véhicule	- 134	(- 26,1 %)
- le bâtiment et génie agricole	- 124	(- 7,2 %)
- les industries des biens de consom.	- 111	(- 8,2 %)
- le commerce de détail	- 88	(- 5,2 %)
- la construction mécanique	- 77	(- 15 %)
- la répartition automobile	- 35	(- 8,4 %)
- la construction navale et aéronaut.	- 29	(- 12,6 %)
- les industries agricoles et aliment.	- 19	(- 3 %)
- et pour mémoire, le commerce de gros	- 10	(- 1,1 %)

## **2. Les évolutions significatives de la structure d'emploi dans les secteurs.**

L'évolution de la structure d'emploi décrite dans le 1er chapitre est générale à l'ensemble des secteurs. L'information significative est reprise dans le tableau page suivante et la structure d'emploi par secteurs à l'annexe n° 7.

### *Dans l'industrie*

. Dans les IAA, seul le recul des artisans en valeur absolue et relative est à retenir.

. Dans les industries des biens intermédiaires, le changement de structure d'emploi est faible et il porte sur les cadres et sur les employés dont les effectifs diminuent ; mais seuls les premiers voient leur part relative reculer.

. Dans la construction mécanique, en dépit d'une augmentation de la part relative des cadres, seule est significative la diminution des ouvriers qui passent de 56,7 % à 54,4 % des effectifs.

. Dans la construction électrique, les catégories de cadres et de professions intermédiaires gagnent respectivement plus de 3 points de part relative au détriment des employés et des ouvriers ; leurs effectifs diminuent et le poids relatif des ouvriers recule de 5 points.

. Dans la construction de véhicules terrestres, les variations en effectifs sont très importantes mais le changement de structure est faible et porte un peu sur les ouvriers et sur les employés.

. Dans la construction navale et aéronautique, la déformation est assez peu sensible et résulte de la diminution des ouvriers (- 2 points).

. Dans les industries de biens de consommation courante, là encore le recul de l'emploi ouvrier dont la part baisse de 3 points est l'élément essentiel avec la diminution du nombre d'employés, au profit des cadres et des professions intermédiaires.

. Dans le BTP les ouvriers et employés sont les deux catégories les plus touchées en effectifs sans que les parts relatives soient fortement modifiées (baisse d'un demi point pour chacune).

Mis à part l'énergie, l'ensemble des secteurs industriels voient fondre leurs effectifs d'ouvriers et d'employés. C'est là le 1er facteur de changement de la structure d'emploi, en liaison avec la diminution du nombre d'actifs, et au profit des cadres et des professions intermédiaires. Mais seule la construction électrique et électronique voit une déformation réelle de la structure au profit de ces deux dernières catégories.

**EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE LA STRUCTURE D'EMPLOI DANS LES SECTEURS**

EN MILLIERS	EFFECTIFS 87	ART	CADRES	PROF INT	EMPL	OUVR
INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES	608	-10			+	
PROD ET DISTRIBUTION D'ENERGIE	273	+		+		+
IND DES BIENS INTERMEDIAIRES	1 242		- 14		+(-13)	
IND EQUIP : CONSTRUCTION MECANIQUE	439		+			- 54
IND EQUIP : CONST ELEC/ELECTRONIQUE	579		+ 22	+ 24	- 10	- 18
IND EQUIP : CONST VEHICULES	378				- 13	-
IND EQUIP : CONST NAVALE, AERO	204		+	-		- 18
IND DES BIENS DE CONS COURANTE	1 241		+	+	- 19	- 108
BATIMENT ET GENIE AGRICOLE	1 587		-		- 14	- 88
TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	475		+			-
TRANSPORTS	841			+		-
COMMERCE DE GROS	907			+ 18	- 15	- 14
COMMERCE DE DETAIL	1 582	- 63		- 14	+ 20	- 23
REPARATION AUTOMOBILE	383	+				- 30
HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	671	-		+ 11	+ 35	
SERVICES AUX ENTREPRISES : CONSEILS,	747			-	+ 38	
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	488		+ 15		-	+ 10
SERVICES AUX PARTICULIERS : SANTE	1 356		+ 38	+ 53	- (+22)	- 10
AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	874	-(+16)	+ 23	+ 36	+ 86	
ORGANISMES FINANCIERS ET ASSURANCES	634		+ 33	+ 25	- 28	
SERVICES NON MARCHANDS : ADMINISTRATION	1 768		-	+ 56	- (+61)	+ 26
SERVICES NON MARCHANDS : ENSEIGNEMENT	1 403		+ 27	- 25	+ 52	
AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	1 116		+ 14	+ 39	- 12	-

Quand les variations en effectifs d'une catégorie sont suffisantes pour déformer la structure d'emploi, les chiffres sont indiqués; sinon seul le sens de la variation est donné.



### **Dans les services**

. Dans le commerce de gros, la transformation de l'emploi se fait en faveur des professions intermédiaires (gain de 2 points) alors que les effectifs d'ouvriers et d'employés baissent (diminution d'un point de part relative pour chaque CS).

. Dans le commerce de détail, l'évolution est très différente. C'est la diminution des artisans qui constitue le trait majeur (ils passent de 29,3 % à 26,8 %). Deux autres CS, les professions intermédiaires et les ouvriers, voient aussi leurs effectifs diminuer au profit des employés qui gagnent plus de trois points de part relative (36 % à 39,4 %).

. Dans la répartition automobile, la part relative des artisans augmente de 2 points, mais seule est significative la baisse des ouvriers, (- 3 points) soit 30 000 personnes.

. Dans les hôtels, cafés, restaurants, le changement porte sur les employés dont la part relative gagne deux points, et plus faiblement sur les professions intermédiaires (+ 1 point).

. Dans les études, conseils et assistances aux entreprises, seuls les employés gagnent en part relative (+ 1,5 point) alors que les cadres augmentent parallèlement à la croissance du secteur.

. Dans les autres services rendus aux entreprises c'est au contraire chez les cadres que les effectifs augmentent plus vite que l'emploi et leur part gagne 2,5 points. Il en est de même pour les ouvriers mais, dans de plus faibles proportions (+ 1 point).

. Dans la santé les catégories de cadres et de professions intermédiaires gagnent respectivement 1,5 point de part relative alors que celle des ouvriers diminue (- 1 point). Il en est de même pour les employés alors que leurs effectifs ont continué de croître.

. Dans les autres services rendus aux particuliers, dont les effectifs augmentent la seule catégorie à accroître significativement sa part est celle des employés (+ 2 points) au détriment de celle des artisans.

. Dans les organismes financiers et assurances, la déformation de la structure d'emploi se fait au profit des cadres (+ 4 points) et des professions intermédiaires (+ 3 points) au détriment des employés dont les effectifs reculent en valeur absolue et en part relative (- 7 points).

. Dans les services non marchands, les évolutions sont aussi très diverses. Alors que dans l'Administration, ce sont les professions intermédiaires qui gagnent 1,5 point (les employés et les ouvriers augmentent parallèlement à la croissance de l'emploi), dans l'enseignement, ce sont les cadres (+ 1 point) et surtout les employés (+ 3 points) dont les emplois se développent au détriment des professions intermédiaires.

**TABEAU RESUME DES DIFFERENTS EFFETS DYNAMIQUES**

	Evolution de l'emploi en %	Part relative baisse, nbre de diplômés diminue	Part relative stagne, nombre de diplômés		Part relative et nombre de diplômés augmentent	
			diminue	augmente	secteur perte d'emploi	secteur en croissance
Agriculture	- 12	ND			CAP	
IAA	- 3	ND			CAP	
Energie	=	ND				CAP
Intermédiaires	- 10,7	ND I et II			CAP III	
Mécanique	- 15	ND	CAP			
Electrique/Electroni	+ 4	ND				IVT III II
Véhicules	- 26,1	ND	CAP			
Navale et aéronau	- 12,6	ND CAP				
Consommation courante	- 8,2	ND BEPC				IVT III II
BTP	- 7,2	ND			CAP	
Télécommunications	+ 3,6	ND				CAP IVG
Transports	=	ND				CAP III
Commerce de gros	- 1,1	ND			CAP IVT III	
Commerce de détail	- 5,2	ND			CAP III	
Réparation auto	- 8,4	ND CAP				
Hôtels, cafés	+ 7,7	ND				CAP III
Conseils aux entreprises	+ 11,7			CAP ND		IVG IVT III
Autres services entrepri	+ 7,2	ND				CAP III
Santé	+ 8,4	ND				CAP IVT III II
Autres services particul	+ 32,8			ND IVG IVT III		CAP II
Org financiers et assu	+ 5,4	ND	CAP			IVG IVT III II
Administration	+ 8,8	ND				CAP BEPC IVG IVT
Enseignement	+ 4,6					CAP BEPC
Autres serv non march.	+ 3,4	ND				CAP III II

. Dans les autres services non marchands, les cadres (+ 1 point) et les professions intermédiaires (+ 3 points) développent leurs effectifs alors que ceux des employés diminuent (- 3 points).

### 3. Les résultats

#### 3.1. LES NIVEAUX DE DIPLOMES DONT LES EFFECTIFS DIMINUENT

Le phénomène de délaissement des non diplômés est vérifié dans l'ensemble des secteurs, hormis deux secteurs où les effectifs augmentent (les conseils aux entreprises et les autres services aux particuliers). L'intensité du recul est à chaque fois supérieure à celle de l'emploi. La forte concentration dans l'industrie (les 2/3 des effectifs en moins) indique qu'il s'agit des ouvriers non qualifiés. Ceci constitue la poursuite d'un mouvement déjà observé de 1975 à 1982. "La décroissance des effectifs ouvriers dans l'industrie concerne essentiellement les ouvriers non qualifiés. La catégorie des ouvriers qualifiés n'a perdu que 2 % de ses effectifs alors que l'ensemble du groupe ouvrier en a perdu 17 % sur la même période" (1). Ce délaissement concerne aussi les catégories des employés et des professions intermédiaires notamment dans les services.

Le BEPC recule dans les industries des biens de consommation en liaison notamment avec la diminution des ouvriers mais aussi chez les cadres.

Les CAP et BEP disparaissent dans des secteurs "gros" utilisateurs comme la construction navale et aéronautique, la construction mécanique, la construction de véhicules et la réparation automobile pour une part très importante chez les ouvriers. Dans la construction mécanique et dans la construction de véhicules terrestres, le CAP protège malgré tout, la diminution des ouvriers sans diplôme étant beaucoup plus forte, alors que ce n'est pas le cas dans la construction électrique et électronique.

Le niveau IV général sont délaissés dans l'enseignement : la diminution de la part relative est plus forte que la diminution des effectifs et elle est liée à celle des professions intermédiaires : il s'agit probablement des instituteurs, ceux partant à la retraite étant moins diplômés que ceux que l'on recrute actuellement.

Les niveaux I et II sont délaissés dans les industries des biens intermédiaires (les effectifs diminuent en valeur absolue et en valeur relative), en liaison avec le recul des cadres. Mais cette baisse de diplômés étant supérieure à la diminution totale de la catégorie, on peut s'interroger sur le niveau de diplôme requis pour le remplacement des cadres.

---

1. D. RAULT : "Secteurs d'activité : l'évolution des structures de la main d'oeuvre", Economie et Statistique n° 171-172. Décembre 1985.

### **3.2 LES NIVEAUX DE DIPLOMES DONT LES EFFECTIFS AUGMENTENT ESSENTIELLEMENT SOUS UN EFFET VOLUME.**

**Les non-diplômés.** Dans les services rendus aux particuliers il s'agit d'un effet volume, c'est-à-dire d'une croissance sans changement de structure. On peut identifier les catégories concernées : des employés (+ 23 000) et des ouvriers (+ 28 000) sur un total de 62 000 non diplômés en plus, on peut aussi évoquer un recours accru aux SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), recours qui a contribué à augmenter le nombre de non-diplômés.

**Les CAP et BEP** se développent dans les études, conseils et assistances aux entreprises en raison de la croissance des employés.

Ce niveau croît aussi dans les organismes financiers et assurances chez les cadres et les professions intermédiaires alors qu'il diminue chez les employés. Il est intéressant de remarquer qu'en effectifs l'augmentation des cadres détenteurs d'un CAP ou BEP est comparable à celle de cadres de niveaux I et II. Mais le taux de croissance du premier est beaucoup plus élevé, ce qui laisserait penser que la promotion joue un rôle très important dans l'augmentation de la catégorie. Les niveaux I et II sont malgré tout deux fois plus importants en effectifs (42 000 niveaux I et II contre 10 000 CAP en 1987).

**Le niveau IV général** s'étend dans les autres services aux particuliers, où les effectifs ont continué à s'élever mais moins vite que le niveau d'emploi du secteur.

**Le niveau IV technique** augmente parallèlement à l'ensemble des secteurs notamment d'employés et de professions intermédiaires dans les autres services aux particuliers.

**Le niveau III** est entraîné par la croissance du secteur, dans l'Enseignement dans plusieurs CS comme dans l'Administration (où les effectifs sont faibles), ainsi que dans les autres services aux particuliers.

### **3.3. LES NIVEAUX DE DIPLOMES QUI AUGMENTENT DANS DES SECTEURS EN PERTE D'EMPLOI.**

Les effectifs correspondants croissent en valeur absolue et en valeur relative. Cet effet diplôme est le résultat d'une modification de la structure d'emploi et aussi d'une revalorisation de la formation. Quand celle-ci concerne une catégorie, elle est signalée.

**Le niveau CAP/BEP** est en expansion dans l'agriculture chez les agriculteurs, dans les IAA chez les ouvriers, dans les industries de biens intermédiaires chez les ouvriers, dans le BTP chez les artisans et les ouvriers, dans les transports chez les ouvriers, dans le commerce de gros chez les ouvriers (alors qu'il recule chez les employés) et dans le commerce de détail chez les employés.

**Le niveau IV technique** : trois secteurs en perte d'emploi voient leurs effectifs augmenter sous l'effet diplôme. Il s'agit de l'agriculture chez les agriculteurs, de l'industrie des biens de consommations et du commerce de gros.

**Le niveau III se renforce** dans des secteurs industriels ou de services comme les industries des biens intermédiaires essentiellement chez les employés, les industries des biens de consommation, les transports, le commerce de gros chez les professions intermédiaires et dans le commerce de détail.

**Les niveaux I et II augmentent** dans les industries des biens de consommation.

### **3.4. LES DIPLOMES QUI SE DEVELOPPENT DANS DES SECTEURS EN CROISSANCE**

L'augmentation résulte alors tant du développement du secteur que de celui d'une ou plusieurs catégories : elle s'accompagne souvent d'une exigence accrue de diplôme.

Le BEPC s'est développé dans l'Enseignement et l'Administration. Pour ce dernier secteur, c'est plus particulièrement chez les employés dont la formation s'est élevée autour de ce niveau de diplôme.

Les CAP ou BEP bénéficient d'un effet diplôme dans les secteurs des services suivants : dans les services marchands (les HCR, la santé, les autres services aux entreprises ou aux particuliers), dans les Télécommunications et dans les services non marchands (administration et autres SNM). Dans ces secteurs c'est un diplôme qui a été particulièrement requis chez les employés mais aussi chez les professions intermédiaires ou chez les ouvriers dans l'administration et dans les autres services aux particuliers.

Le niveau IV général se développe dans quatre secteurs de services, principalement les Télécommunications, les études conseils et assistances aux entreprises, les organismes financiers et assurances et l'administration. Dans les deux premiers cas, ce développement va de pair avec la croissance des employés. Dans les organismes financiers en revanche, il se diffuse dans les différentes catégories ; il augmente d'ailleurs chez les employés alors que cette catégorie voit ses effectifs fondre (- 7,7 %), particulièrement chez les non diplômés, les titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP.

Dans l'administration, il s'accompagne d'une valorisation de ce diplôme chez les employés dont la part relative perd près d'un point mais dont les effectifs s'élèvent en valeur absolue.

Le niveau IV technique se renforce dans les études, conseils et assistances aux entreprises, dans la Santé chez les professions intermédiaires, dans les organismes financiers et assurances, dans l'Administration au profit des employés et dans la construction électrique et électronique.

Le niveau III connaît un effet diplôme dans un seul secteur industriel dont les effectifs n'ont pas diminué : la construction électrique pour les professions intermédiaires.

Dans les services, il se développe dans les hôtels, cafés, restaurants, les études, conseils et assistances aux entreprises pour les employés, dans les autres services rendus aux entreprises, dans la santé (en lien avec l'augmentation des professions intermédiaires), dans les organismes financiers et assurances, dans les autres services non marchands et dans les autres services aux particuliers chez les professions intermédiaires.

L'effet diplôme pour les niveaux I et II est spécifique aux secteurs suivants : la construction électrique et la Santé pour les cadres, les organismes financiers et assurances (en liaison avec la croissance de l'enseignement pour les cadres (alors que ces niveaux diminuent chez les professions intermédiaires), les autres services aux particuliers et autres services non marchands.

Sur l'ensemble des actifs, nous avons vu que la transformation du niveau de diplôme résulte en premier lieu d'un très fort retrait des non diplômés et que l'augmentation des diplômés comprenait avant tout des titulaires d'un CAP ou d'un BEP, et d'un niveau III. Ce profil d'évolution se retrouve dans les différents secteurs d'activité.

Le développement des CAP ou BEP est associé à la croissance des niveaux III dans 13 secteurs et dans 5 cas, ils sont les seuls niveaux de diplôme à croître. D'autre part, le cas le plus fréquent est un taux de croissance des niveaux III supérieur à celui du niveau V technique.

C'est le niveau de diplôme le plus élevé qui a en général le taux de croissance le plus fort.

Quand on observe une croissance du niveau IV, celle-ci est supérieure à celle du niveau V, mais ces deux diplômes ne se développent pas seuls ; ils sont associés au niveau III, éventuellement au niveau supérieur.

### 3.5. LA VALORISATION DE LA PLACE DU DIPLOME

La correspondance entre catégorie et niveau de diplôme observée en statique se retrouve en dynamique. Dans les cas que nous avons relevés, le lien n'est pourtant pas systématique.

Pour les ouvriers, c'est le niveau CAP ou BEP dans les sept cas que nous avons pu isoler quel que soit le groupe d'appartenance dans la typologie décrite dans le chapitre suivant. Ce diplôme se substitue aux sans diplômes.

Pour les employés, dans huit secteurs, les CAP ou BEP ont constitué un diplôme cible. On peut assimiler à ce cas de figure le cas où le niveau du BEPC a constitué une amélioration de la formation initiale (administration). Dans ces neuf exemples, les employés ont eu un niveau V de formation.

Comme pour les ouvriers on a assisté parallèlement à une diminution des sans diplômes.

On trouve pourtant trois cas de figure où la formation initiale requise pour les employés serait un niveau de diplôme supérieur, soit le niveau IV général ou technique, soit le niveau III. Il s'agit de secteurs qui appartiennent aux deux groupes les plus diplômés de notre typologie.

Pour les professions intermédiaires, dans 4 secteurs, c'est le niveau III qui a joué ce rôle alors que pour les cadres, il s'est agi des niveaux I et II. Pourtant, pour les professions intermédiaires, dans un cas, le diplôme visé a été le IV technique et dans trois autres, le CAP ou BEP. D'ailleurs sur la période, on a assisté à une diminution des professions intermédiaires sans diplômes dans l'industrie comme dans les services.

On trouve ainsi pour une même catégorie plusieurs niveaux de diplôme ayant joué un rôle d'attraction. Il en est ainsi des secteurs tertiaires comme la santé et l'administration pour les professions intermédiaires et les employés, de l'enseignement pour les professions intermédiaires toujours. Le découpage en six catégories dans ce cas reste trop grossier et derrière ces cas de figure il faut voir d'une part des professions différentes, des phénomènes de promotion interne mais aussi une hétérogénéité des classifications d'embauche pour un même diplôme dans les secteurs, hétérogénéité qui "implique elle même des contenus d'emplois différents" (1).

---

<sup>1</sup>. (Roland Guillon : "BTS et DUT tertiaires : un profil de gestionnaire", Formation Emploi N° 23, juillet 1988).

**TYPOLOGIE DE L'AGRICULTURE ET DES SECTEURS INDUSTRIELS**

	ND	BEPC	CAP/BEP	IVG	IVT	III	I & II	Tx ENC	I.C dipl.	P.I dipl.	EMP dipl.	Tx d'ouv.	Tx Qual.	OQ dipl.	ONQ dipl.
<b>FAIBLE FORMATION INITIALE</b>															
Agriculture	+	-	-	-	-	-	-					14	79	36	39
Industries Agro Alimentaires	+	+	-	-	-	-	-	14	32	32	60	58	52	49	26
Ind. biens de consommation	+	+	-	+	-	-	=	23	50	39	74	61	41	38	24
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>															
Ind. biens intermédiaires	=	=	+	=	=	=	-	25	49	36	71	65	57	47	26
Construction de véhicules	+	-	+	=	=	-	-	23	58	28	66	70	57	44	22
B.T.P.	+	-	+	-	-	-	-	13	40	30	75	61	69	43	26
<b>FORMATION TECHNIQUE/SUPERIEURE</b>															
Construction mécanique	-	-	+	=	+	+	+	32	59	33	78	54	66	52	30
Product. et distrib. d'énergie	-	+	+	+	+	+	+	48	65	38	79	33	64	59	37
Const. navale et aéronautique	-	-	+	+	+	+	+	43	72	44	67	46	85	61	50
Const. élect. et électronique	-	+	-	+	+	+	+	46	70	47	71	42	54	43	25
<b>MOYENNE</b>	<b>46</b>	<b>5</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>56</b>	<b>37</b>	<b>72</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>45</b>	<b>25</b>

-----

Tx ENC : Taux d'encadrement (I et C + P.I/total)  
 I.C dipl. : taux d'ingénieurs et cadres diplômés des niveaux III et +  
 P.I dipl. : taux de professions intermédiaires diplômées des niveaux IV et +  
 EMP dipl. : taux d'employés détenant un diplôme (BEPC et +)  
 Tx ouv. : taux d'ouvriers (ouvriers/total)  
 Tx qual. : taux de qualification (OQ/OQ + ONQ)  
 OQ dipl. : taux d'ouvriers qualifiés diplômés d'un CAP ou d'un BEP et +  
 ONQ dipl. : taux d'ouvriers non qualifiés diplômés d'un CAP ou d'un BEP et +

*Les signes arithmétiques indiquent la sur ou la sous représentation par rapport à la moyenne*



## IV TYPOLOGIE DES SECTEURS SELON LA FORMATION INITIALE DE LEURS EFFECTIFS

Plusieurs grands profils de formation se dégagent de la répartition des effectifs par niveau de diplôme (annexe n° 6) : ils s'articulent le plus souvent autour d'un ou deux niveaux de diplôme dominants, par exemple l'absence de diplôme et les CAP ou BEP..., les niveaux I I et plus. Les grandes différences sectorielles nous ont conduit à distinguer les services de l'industrie et de l'agriculture.

1987	ND	BEP	CAP&BEP	IVG	IVT	III	I et II	TOTAL
Agriculture	68,7	4	20,1	2	3,4	1	0,8	100
Industrie	45,8	5,1	33,3	3,1	5,1	4,1	4,0	100
Services	33,9	9,7	24,7	7,7	5,3	10	9,6	100

Source INSEE

Les secteurs des services sont différents par une proportion de non diplômés plus faible. Les CAP et BEP tiennent comme dans les deux autres secteurs, la première place (1/4 en 87). Mais la présence des titulaires du BEPC ou d'un baccalauréat général y est plus marquée. Néanmoins, ce sont avant tout les diplômés de niveau III et plus qui font la particularité des services (près de 20 %).

### 1. L'agriculture et l'industrie

Nous avons distingué trois groupes :

**Les secteurs à faible formation initiale :** ils sont caractérisés par une très forte présence de non diplômés et un recours aux diplômés d'un CAP ou d'un BEP inférieur à la moyenne de l'industrie.

**Les secteurs à formation professionnelle** : nous avons retenu cette expression, en raison de la prépondérance des CAP et BEP, le CAP étant le 1er diplôme de formation professionnelle. Ils représentent un tiers des actifs mais ils sont associés à une proportion de non-diplômés proche de la moyenne industrielle. En dehors de quelques secteurs particuliers les diplômés de niveau IV et plus sont peu présents.

**Les secteurs à formation technique ou supérieure** : la première distinction avec les deux groupes précédents tient à un poids des non diplômés plus faible (entre 1/3 et 1/4 des effectifs), alors que le recours à une formation professionnelle de niveau CAP ou BEP est comparable (à l'exception de la construction électrique et électronique). En second, elle provient d'une concentration plus forte de diplômés de niveau IV et plus.

### 1.1. LES SECTEURS A FAIBLE FORMATION INITIALE

**L'agriculture** est un secteur à part caractérisé par l'importance des actifs non diplômés (plus des deux tiers en 1987) où la formation sur le tas a un rôle prépondérant. L'âge moyen des actifs (18 % seulement ont moins de 30 ans) explique aussi cette situation.

**Les industries agro-alimentaires et les industries de biens de consommation** : les non diplômés représentent la moitié des actifs et si l'on ajoute les titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP, c'est 80 à 90 % des actifs qui sont concernés. La présence des CAP ou BEP reste pourtant inférieure à la moyenne en dépit d'une forte présence ouvrière (60 % des actifs) ; cela s'explique par un taux de qualification plus faible et une proportion d'OQ ou d'ONQ diplômés assez modeste notamment pour les industries de biens de consommation. Dans ce regroupement sectoriel malgré tout assez hétérogène, il convient de signaler que la para-chimie et l'imprimerie se distinguent assez nettement : les non diplômés ne représentent plus qu'un tiers des actifs et la présence de diplômés de niveau IV et plus est très sensible. C'est ce qui explique que pour l'ensemble des industries de biens de consommation, la part des diplômés de niveau III et plus est égale à la moyenne. Car, hormis ces deux secteurs, pour l'ensemble des IAA et des IBC, les cadres titulaires d'un diplôme de niveau V sont nombreux et un peu moins de la moitié est d'un niveau supérieur.

### 1.2. LES SECTEURS A FORMATION PROFESSIONNELLE

**Le BTP** : la moitié des actifs reste non diplômée en 1987 mais le BTP est le deuxième secteur dans l'industrie à mobiliser autant de diplômés d'un CAP ou d'un BEP : 37,7 %. Les ouvriers constituent 60 % des actifs occupés : la moitié est sans diplôme et 35 % détiennent le CAP ou le BEP. La part de l'encadrement salarié (ingénieurs et cadres et professions intermédiaires) est assez faible et peu formée : un peu moins de la moitié sont d'un niveau de diplôme inférieur au niveau IV. Les professions intermédiaires détiennent surtout une formation CAP ou BEP.

**Les industries de biens intermédiaires et la construction de véhicules :** leur profil moyen de diplôme est très proche mais il diffère de celui du BTP par une polarisation sur les CAP et BEP un peu plus faible et par une présence proche de la moyenne de l'industrie de diplômés de niveau IV et plus qui s'explique par un encadrement plus élevé. C'est aussi le résultat d'une structure d'entreprises très différente avec une faible présence des artisans et commerçants.

Dans ces deux secteurs, la main-d'oeuvre est ouvrière à 60/70 % et non diplômée pour plus de la moitié des effectifs. De même les cadres sont souvent de niveau V et IV et un peu moins de la moitié est d'un niveau supérieur.

A l'intérieur des industries des biens intermédiaires, il serait sans doute intéressant de distinguer les différents secteurs, à condition de travailler par niveaux de diplôme plus regroupés. Quelques secteurs s'éloignent de la moyenne : il s'agit essentiellement de la production de matériaux de construction où l'on trouve 61 % de non diplômés. A l'inverse, la chimie de base est nettement plus diplômée que le groupe que nous avons nommé "Formation professionnelle".

### **1.3. LES SECTEURS A FORMATION TECHNIQUE OU SUPERIEURE**

Nous retrouvons dans ce groupe l'essentiel des industries de biens d'équipement (construction mécanique, navale, électrique et électronique) et la production et la distribution de l'énergie.

La structure d'emploi est moins ouvrière (entre 1/3 et la moitié des actifs occupés) et plus marquée par la présence de professions intermédiaires, essentiellement techniciennes et par le poids plus important des cadres.

Chaque catégorie est aussi plus formée : à hauteur de 35 % environ, les ouvriers détiennent un CAP ou BEP et la présence du niveau IV technique y est plus forte : 3 % des ouvriers par exemple dans la production et la distribution de l'énergie en 1987. Pour les cadres, il n'y a que dans ce dernier secteur que la part des plus diplômés est supérieure à la moitié (à partir du niveau III), sinon, la présence des cadres de niveau V et IV est très fréquente (1/4 des cadres de la construction mécanique détenant un niveau IV technique ou un niveau III contre 15 % pour l'ensemble de la catégorie). De même, les professions intermédiaires sont à hauteur de 30 à 40 % de niveau V technique alors qu'en moyenne c'est de l'ordre de 20 %.

**TYPLOGIE DES SECTEURS DES SERVICES**

	ND	BEPC	CAP/BEP	IVG	IVT	III	I & II	Tx ENC	I.C dipl.	P.I dipl.	EMP dipl.	Tx d'ouv.	Tx Qual.	OQ dipl.	ONQ dipl.
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>															
Transports	+	=	+	-	-	-	-	21	36	33	77	53	83	41	29
Commerce détail	+	+	+	-	-	-	-	18	58	29	57	16	65	55	23
B.C.R	+	=	+	-	-	-	-	12	27	28	44	12	83	56	19
Réparation automobiles	+	-	+	-	-	-	-	15	20	23	71	47	69	57	40
SNRP (autres)	+	-	+	-	=	-	-	26	39	50	61	26	30	45	19
<b>FORMATION TECHNIQUE &amp; GENERALE</b>															
Commerce de gros	+	=	+	-	+	-	-	36	39	31	74	33	65	38	32
S.N.R.B (autres)	+	-	-	+	=	-	=	35	52	45	53	16	43	39	31
S.N.H (autres)	+	-	-	+	=	-	=	35	65	59	45				
Télécommunications	-	+	-	+	=	-	-	37	44	48	66				
Administration	=	+	+	+	+	-	-	31	70	51	63	17	59	40	26
<b>FORMATION SUPERIEURE</b>															
Assurances	-	+	+	+	+	=	=	46	48	39	76				
Organismes financiers	-	+	+	+	+	=	=	43	39	47	84				
Conseils aux entreprises	-	-	-	+	+	+	+	55	64	54	78				
Enseignement	-	-	-	+	-	+	+	73	87	84	40				
Santé	-	-	-	-	-	+	+	53	79	82	61				
<b>MOYENNE</b>	<b>33,9</b>	<b>9,7</b>	<b>24,7</b>	<b>7,7</b>	<b>5,3</b>	<b>10</b>	<b>9,6</b>	<b>37</b>	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>60</b>		<b>63</b>	<b>45</b>	<b>26</b>

-----

Tx ENC : Taux d'encadrement (I et C + P.I/total)  
 I.C dipl. : taux d'ingénieurs et cadres diplômés des niveaux III et +  
 P.I dipl. : taux de professions intermédiaires diplômées des niveaux IV et +  
 EMP dipl. : taux d'employés détenant un diplôme (BEPC et +)  
 Tx ouv. : taux d'ouvriers (ouvriers/total)  
 Tx qual. : taux de qualification (OQ/OQ + ONQ)  
 OQ dipl. : taux d'ouvriers qualifiés diplômés d'un CAP ou d'un BEP et +  
 ONQ dipl. : taux d'ouvriers non qualifiés diplômés d'un CAP ou d'un BEP et +

*Les signes arithmétiques indiquent la sur ou la sous représentation par rapport à la moyenne*

## **2. Les services**

Comme pour l'agriculture et l'industrie, nous retenons trois groupes. Mais, comme le niveau de formation initiale est plus élevé dans les services, les pôles de formation sont différents. Il n'y a pas de groupe à faible formation initiale, en revanche il est intéressant d'isoler une catégorie comprenant une forte proportion de titulaires de diplômes supérieurs de celle qui recourt plutôt à des formations techniques ou générales. On garde donc les secteurs à formation professionnelle ; on sépare les secteurs à formation technique ou générale des secteurs à formation supérieure.

### **2.1. LES SECTEURS A FORMATION PROFESSIONNELLE**

On retrouve ici dans les branches considérées une association entre une population non diplômée (entre 40 et 50 % des effectifs selon les secteurs), une population diplômée d'un CAP ou d'un BEP à hauteur d'environ 30 ou 40 %, et un faible recours aux diplômés de niveau IV et plus.

Cinq secteurs appartiennent à ce groupe les transports, le commerce de détail, les hôtels, cafés et restaurants (HCR), la réparation automobile et les "autres services marchands rendus aux particuliers" (autres SMRP).

Les profils de formation sont très proches alors que les structures d'emploi sont différentes. En effet, les transports et la réparation automobile s'apparentent à des secteurs industriels par le poids relatif de la catégorie ouvrière (53 % pour les transports et 47 % pour la réparation automobile) et par leur niveau de formation : il s'agit d'ouvriers qualifiés, fortement diplômés à hauteur de 35/45 %. Pour la plupart les employés sont titulaires d'un diplôme (près des 3/4 ont un BEPC ou plus). La réparation automobile est comme le BTP, pour une part importante composée d'entreprises artisanales détenus par des artisans (21,5 % des actifs occupés du secteur) diplômés d'un CAP ou d'un BEP pour 40 % d'entre eux.

Dans le commerce de détail, les HCR et les autres SMRP, comme dans l'ensemble des services, les employés constituent la première catégorie (entre 35 et 45 %). Le poids des artisans est inversement proportionnel à celui des ouvriers (structure plus artisanale dans le commerce de détail et dans les H.C.R.). Ces employés sont en majorité non diplômés, tout comme les artisans (un peu moins de la moitié) alors que les ouvriers le sont relativement plus : entre 35 et 45 % ont un CAP ou un BEP.

## 2.2. LES SECTEURS A FORMATION TECHNIQUE OU GÉNÉRALE

Les non-diplômés ont encore très fréquents mais ils sont associés à des actifs de niveau V et IV, tant par une formation générale que technique. C'est la présence de diplômés de niveau IV qui établit la différence avec le groupe précédent, sans négliger toutefois l'importance du BEPC dans certains secteurs. De même le recours aux diplômés de formation supérieure est plus important. Dans les 5 secteurs que nous avons retenus, il faut noter le cas particulier des Télécommunications, de l'Administration et des autres SNM où le recrutement par concours va de pair avec un niveau de diplôme minimum. C'est ce qui explique les taux élevés de BEPC et de baccalauréats généraux pour les Télécommunications notamment : 24 % de BEPC et 16 % de bacheliers de sections générales. Ces deux niveaux de diplômes ont un rôle majeur pour plusieurs CS.

Dans les Télécommunications et dans l'Administration, les 3/4 des emplois sont occupés par des professions intermédiaires et par des employés. Pour ces derniers, le BEPC est une référence : 27 % l'ont dans les Télécommunications et 16 % dans l'Administration. Quant aux professions intermédiaires, c'est une formation générale de niveau V ou de niveau IV qui est privilégiée : 25 % de titulaires du BEPC, 29 % de bacheliers pour cette catégorie dans les Télécommunications. Entre le BEPC et le niveau IV technique, on trouve d'ailleurs les 3/4 des diplômés contre seulement les 2/3 dans l'Administration où les diplômés de niveau III sont plus fréquents.

Entre ces deux secteurs, la différence la plus nette porte sur la formation des cadres : (entre 8 et 10 % des emplois). Dans l'Administration, les cadres sont plus diplômés et à un niveau supérieur : 70 % de niveau III et plus contre moins dans les Télécommunications, et pour l'essentiel ils sont de niveau I et II (60 %).

Il convient aussi de distinguer le commerce de gros du commerce de détail, par une part moins forte de non diplômés et par une présence plus marquée de diplômés de niveau IV et plus, (supérieure à la moyenne dans les services pour le IV technique). La structure d'emploi diffère en raison encore de la taille des entreprises et du développement du salariat. A la salarisation croissante correspondent des taux d'ouvriers, de professions intermédiaires, d'ingénieurs et cadres plus élevés. Mais ces catégories sont aussi mieux formées, notamment pour les employés : les 3/4 ont un diplôme et ceux de niveaux IV et III sont assez fréquents.

### 2.3. LES SECTEURS A FORMATION SUPERIEURE

Le premier trait distinctif tient au faible pourcentage de non diplômés : plus ou moins 20 % des actifs occupés. Le second provient de la présence très marquée de diplômés de niveau III et plus : c'est le cas de l'enseignement où la moitié des actifs est titulaire d'un diplôme de niveau III et plus (1/4 pour le III, 1/4 pour I et II) de la santé avec un peu moins de niveau I et II (16 %) et des "conseils et assistances rendus aux entreprises" (20 % de niveau I et II).

L'incidence de la structure d'emploi est nette sur cette répartition par diplôme, notamment le partage entre les professions intermédiaires et les employés : la moitié de professions intermédiaires dans l'enseignement, 1/3 dans la santé et moins 1/4 dans les assurances et organismes financiers. Mais pour une même profession, l'exigence de formation initiale selon les générations et le rôle dévolu à la promotion sont différents. Ainsi dans les organismes financiers et assurances, les cadres sont moins diplômés que dans l'enseignement et dans la santé : 1/3 est diplômé de niveau I et II et beaucoup sont de niveau V et IV.

De même, alors que dans l'enseignement et dans la santé, les employés sont assez peu diplômés, dans les "conseils et assistances aux entreprises" ainsi que dans les organismes financiers et assurances, ils sont plus diplômés notamment au niveau IV.

La typologie utilisée pour 1987a été établie à partir des données de 1983. La comparaison met en évidence l'absence de changement dans les positions relatives aux deux dates et les quelques changements intervenus pour un niveau de diplôme donné ne permettent pas de modifier le classement proposé.

Alors que tous les secteurs participent à l'augmentation du nombre de diplômés, les écarts demeurent mais à un niveau de diplôme moyen supérieur. On peut rappeler que des conclusions similaires ont été formulées pour la période 1975-1981 et même 1968-1975<sup>(1)</sup>.

---

<sup>1</sup> "La population active selon les diplômes et les secteurs d'activité" par D. MENU et M. MOBUS dans FORMATION EMPLOI N°4, octobre-décembre 1983

## **LISTE DES ANNEXES**

- Annexe n° 1 : LES SOURCES ET LA NOMENCLATURE DES SECTEURS**
- Annexe n° 2 : EFFECTIFS DE DIPLOMES DANS LES SECTEURS**
- Annexe n° 3 : DIFFUSION DES DIPLOMES DANS LES SECTEURS**
- Annexe n° 4 : EVOLUTION EN POURCENTAGE DU NOMBRE DE DIPLOMES  
DANS LES SECTEURS**
- Annexe n° 5 : VARIATIONS ABSOLUES DES TITULAIRES DE DIPLOMES  
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE DE 1983 A 1987**
- Annexe n° 6 : REPARTITION PAR NIVEAU DE DIPLOME DES ACTIFS  
OCCUPES DE CHAQUE SECTEUR**
- Annexe n° 7 : STRUCTURE D'EMPLOI DES SECTEURS EN 1987.**



## Annexe 1

### LES SOURCES

L'enquête Emploi permet de caractériser la main d'oeuvre à l'intérieur de chaque secteur en fonction du niveau de diplôme obtenu. Partant des actifs occupés au sens du Recensement dans l'enquête Emploi pour les années 1983 et 1987 (EE nouvelle série 1982/1990), il a été possible de mener une approche en dynamique et une approche en structure. L'étude prend en compte un croisement avec les secteurs et les catégories socio-professionnelles.

### LA NOMENCLATURE DE SECTEURS

L'étude sectorielle a nécessité l'élaboration d'un code en 25 postes. En effet le code agrégé en Sect 14, trop réducteur, ne rend pas compte de l'extrême diversité des situations sectorielles dans l'industrie et plus encore dans les services. Par contre, le code semi-agrégé en 38 postes est à la fois trop détaillé dans l'énergie et dans l'industrie et insuffisamment précis dans le repérage des activités de service <sup>(1)</sup> en forte expansion.

Le code construit distingue : 9 activités industrielles et 14 activités de services plus l'agriculture et un poste rebut pour les non déclarés et les sans objet.

- dans l'énergie et l'industrie on conserve les regroupements classiques en macro secteurs : Energie, Industrie des biens intermédiaires, Industrie des biens de consommation... mais on réécrite les industries des biens d'équipement en quatre postes.

- dans les services, on repère isolément, les services aux particuliers (la réparation automobile, les Hôtels, cafés, restaurants et la Santé), les services

---

<sup>1</sup>. A une exception près : le fait que l'on a isolé dans le poste 35 une activité marginale - la location et le crédit-bail immobiliers. On ne voit pas à première vue ce qui justifie cet isolement.

rendus aux entreprises (les études, conseils et assistance) et les services non marchands avec l'Administration d'une part et l'Enseignement d'autre part.

Enfin dans le processus de regroupement/éclatement, on a veillé à ce que les effectifs totaux des agrégats d'activités soient suffisamment importants (le secteur de plus faible effectif est la construction navale avec environ 200 000 actifs) afin que les évolutions constatées soient significatives de mouvements réels.

#### EFFECTIFS

CODE EN 25 POSTES	POSTES NAP 100	MILLIERS
1 Non déclarés et sans objet		94
2 Agriculture, sylviculture et Pêche	1 à 3	1 526
3 Ind agricoles et alimentaires	35 à 42	608
4 Production et distribution d'énergie	4 à 8	273
5 Ind des biens intermédiaires	9 à 17, 20, 21, 43, 50, 52, 52,	1 242
6 Ind d'équipement : const mécanique	22 à 25, 34	439
7 Ind d'équipement : const électrique/électro	27 à 30	579
8 Ind d'équipement : const de véhicules terrestres	31	378
9 Ind d'équip : const navale, aéro, armement	26, 32 à 33	203
10 Ind des biens de consommation	18 à 19, 44 à 49, 51, 54	1 241
11 Bâtiment et génie civil	55	1 587
12 Télécommunications et Postes	75	475
13 Transports	68 à 74	841
14 Commerce en gros	57 à 60	907
15 Commerce de détail	61 à 64	1 581
16 Réparation automobile	65	383
17 Hôtels, cafés et restaurants	67	670
18 Etudes, conseil et assistance aux ent.	77	747
19 autres services rendus aux entreprises <sup>(1)</sup>	76, 78 à 83, 56	487
20 Services rendus aux particuliers : santé	84	1 356
21 Autres services rendus aux particuliers <sup>(2)</sup>	66, 85 à 87	873
22 Organismes financiers	88 à 89	633
23 Services non marchands : Administration	90	1 768
24 Services non marchands : Enseignement	92	1 403
25 Autres services non marchands <sup>(3)</sup>	91, 93 à 99	1 116

<sup>1</sup>. Y compris les promoteurs et sociétés immobilières, la location et crédit-bail mobiliers et immobiliers et les organismes de formation continue.

<sup>2</sup>. Y compris : les établissements pour handicapés et personnes âgées, les services récréatifs, culturels et sportifs et les laveries, blanchisseries, teintureries et les salons d'esthétique et de coiffure.

<sup>3</sup>. Y compris la prévoyance et l'action sociale, les associations récréatives, culturelles et sportives, les organisations économiques, syndicales et religieuses et les organismes internationaux.

	ND	BEPC	CAP ou BEP	IV G	IV T	III	I ET II	Total
<b>AGRICULTURE</b>	1 048,7	61	306,9	31	51,4	15	11,7	1 525,6
<b>INDUSTRIE</b>	2 966,4	331,4	2 183,1	204,4	331,9	271,8	261,1	6 550,1
- IAA	306,9	38,2	197,7	16,1	23,5	14,9	11	608,3
- Energie	68,7	20,1	101	16,2	23,4	17,5	25,8	272,7
- IBI	569,8	60,7	428,2	33,4	64,6	50,	35	1 241,9
- IBE	596,4	82,6	535,9	52,6	106,9	111,5	113,7	1 599,7
dont constr. mécanique	165,1	19,2	166,2	15	26	27,1	20,8	439,5
" constr. électrique	195,4	36,1	156,4	24,6	46,5	55,1	64,7	578,8
" constr. véhicules	185,6	18	128,4	5,9	19,4	11,9	8,5	377,7
" navale, aéro.	50,3	9,4	85	7,1	14,9	17,4	19,7	203,8
- IBC	625,3	77,7	322,2	59,5	54,7	46,7	54,6	1 240,7
- BTP	799,4	52,1	598	26,4	58,8	31,2	20,8	1 586,8
<b>SERVICES</b>	4 495,5	1 164,9	3 264,3	1 017,1	704	1 329,2	1 268,8	13 243,9
- COMMERCE	1 026,1	238,8	749,5	140,8	131,1	105,4	97	2 488,9
dont gros	330,3	83,7	275,3	55,7	61,1	56,8	44,6	907,4
" détail	695,8	155,1	474,2	85,1	70,1	48,6	52,4	1 581,5
- TRANSPORTS, TELECOMMUNIC.	474,2	186,1						
dont transports	351,3	70,8	273,6	54,9	33,5	37,2	19,9	841,4
" télécommunications	122,9	115,3	97,5	76,8	26,7	16,5	18,9	474,6
- SERVICES MARCHANDS	1 489	297,8	1 154,7	271	238,3	542,9	450,1	4 443,9
dont réparation automob.	163,1	21,3	160	13,4	16,7	6	3	383,3
" HCR	349,7	55,9	182,6	32,9	22	18,6	9	670,5
" SMRE - conseils	139,2	60	168,8	74,6	67,9	87,8	148,7	747
- autres	179,8	39,3	115,1	44,8	24,6	38,1	46,1	487,8
" SMRP - santé	318,5	75,6	292,9	61,1	57,2	337	213,9	1 356,3
- autres	324,5	50,8	255,3	46,8	52,3	60,8	32,1	873,5
- BANQUES ET ASSURANCES	103	82,4	171,5	90,1	67,5	58,4	60,8	633,8
- SERVICES NON MARCHANDS	1 366,3	354,6	797,8	380,7	204,4	563,4	619,9	4 287,1
dont Administration	595	223,1	461,2	150	107,8	94,7	136,2	1 768,1
" Enseignement	316,8	40,7	128,2	138,1	36,6	367,8	375	1 403,1
" autres	454,5	90,9	208,1	92,6	60	101,1	108,7	1 115,9
<b>Non déclarés</b>	48,3	6	19,8	7,3	4	7,5	5,7	93,8
<b>ENSEMBLE EN MILLIERS</b>	8 554,5	1 562,9	5774,2	1259,8	1091,3	1 623,4	1 547,3	21 413,6

	ND	BEPC	CAP ou BEP	IV G	IV T	III	I ET II	Total
AGRICULTURE	12,3	3,9	5,3	2,5	4,7	0,9	0,8	7,1
INDUSTRIE	34,7	21,2	37,8	16,2	30,4	16,7	16,9	30,6
- IAA	3,5	2,4	3,4	1,3	2,2	0,9	7	2,8
- Energie	0,8	1,3	1,7	1,3	2,1	1,1	1,7	1,3
- IBI	6,7	3,9	7,4	2,6	5,9	3,1	2,3	5,8
- IBE	7,0	5,3	9,3	4,2	9,8	6,9	7,3	7,5
dont constr. mécanique	1,9	1,2	2,9	1,2	2,4	1,7	1,3	2,1
" constr. électrique	2,3	2,3	2,7	2,0	4,3	3,4	4,2	2,7
" constr. véhicules	2,2	1,2	2,2	0,5	1,8	0,7	0,5	1,8
" navale, aéro.	0,6	0,6	1,5	0,6	1,4	1,1	1,3	1,0
- IBC	7,3	5,0	5,6	4,7	5,0	2,9	3,5	5,8
- BTP	9,3	3,3	10,4	2,1	5,4	1,9	1,3	7,4
SERVICES	52,6	74,5	56,5	80,7	64,5	81,9	82	61,8
- COMMERCE	12	15,3	13,0	11,2	12,0	6,5	6,3	11,6
dont gros	3,9	5,4	4,8	4,4	5,6	3,5	2,9	4,2
" détail	8,1	9,9	8,2	6,8	6,4	3,0	3,4	7,4
- TRANSPORTS, TELECOMMUNIC.	5,5	11,9	6,4	10,5	5,5	3,3	2,5	6,1
dont transports	4,1	4,5	4,7	4,4	3,1	2,3	1,3	3,9
" télécommunications	1,4	7,4	1,7	6,1	2,5	1,0	1,2	2,2
- SERVICES MARCHANDS	17,4	19,1	20	21,5	21,8	33,4	29,1	20,8
dont réparation automob.	1,9	1,4	2,8	1,1	1,5	0,4	0,2	1,8
" HCR	4,1	3,6	3,2	2,6	2,0	1,1	0,6	3,1
" SMRE - conseils	1,6	3,8	2,9	5,9	6,2	5,4	9,6	3,5
- autres	2,1	2,5	2,0	3,6	2,3	2,3	3,0	2,3
" SMRP - santé	3,7	4,8	5,1	4,9	5,2	20,8	13,8	6,3
- autres	3,8	3,3	4,4	3,7	4,8	3,7	2,1	4,1
- ASSUR. et ORG. FINANCIERS	1,2	5,3	3,0	7,2	6,2	3,6	3,9	3,0
- SERVICES NON MARCHANDS	16	22,7	13,8	30,2	18,7	34,7	40,1	20,0
dont Administration	7,0	14,3	8,0	11,9	9,9	5,8	8,8	8,3
" Enseignement	3,7	2,6	2,2	11,0	3,4	22,6	24,2	6,6
" autres	5,3	5,8	3,6	7,3	5,5	6,2	7,0	5,2
Non déclarés	0,5	0,4	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

	ND	BEPC	CAP ou BEP	IV G	IV T	III	I ET II	Total
<b>AGRICULTURE</b>	- 20,4	- 7,8	+ 16,5	+ 0,5	+ 45,3	+ 47,5	- 6,9	- 12,1
<b>INDUSTRIE</b>	- 19,6	- 1,9	+ 1	+ 6,1	+ 4,2	+ 27,1	+ 3	- 8,6
- IAA	- 18,8	+ 2,7	+ 23,7	+ 20,9	+ 43,1	+ 45,7	- 4,2	- 3
- Energie	- 21,1	- 12,9	+ 18,9	+ 35,5	- 21,3	+ 51	+ 9,6	+ 0,3
- IBI	- 23,3	+ 12,1	+ 7	- 3,4	- 1,5	+ 27,6	- 34,8	- 10,7
- IBE	- 22,9	+ 5	- 12,7	+ 1	- 7,1	+ 20,5	+ 24,9	- 12
dont constr. mécanique	- 24,3	+ 1,3	- 15,4	+ 17,9	- 19,4	+ 20,1	+ 35,7	- 15
" constr. électrique	- 10,4	+ 14,8	- 2,4	+ 7,3	+ 26,9	+ 30,7	+ 44,8	+ 4
" constr. véhicules	- 32,7	- 5	- 17,5	- 27,3	- 23,5	- 5,9	- 41,5	- 26,1
" navale, aéro.	- 18,1	- 0,5	- 16,3	- 15	- 28,1	+ 14,8	+ 19,1	- 12,6
- IBC	- 18,5	- 14,1	+ 0,4	+ 9,5	+ 40,7	+ 31,1	+ 23,7	- 8,2
- BTP	- 15,1	- 4,1	+ 2,8	+ 1,2	+ 11,2	+ 26,7	- 28,7	- 7,2
<b>SERVICES</b>	- 8,1	+ 6,1	+ 17	+ 7	+ 17,1	+ 17,2	+ 10,9	+ 5
- COMMERCE	- 15,4	+ 1,5	+ 8,2	- 5,7	+ 9,6	+ 30,5	+ 2,4	- 3,8
dont gros	- 14,1	+ 6,7	+ 5,4	- 2,3	+ 16,6	+ 37	+ 5,8	- 1,1
" détail	- 16	- 1,1	+ 9,9	- 7,9	+ 4,2	+ 23,6	- 0,3	- 5,2
- TRANSPORTS, TELECOMMUNIC.	- 14,7	- 2,9	+ 16,8	+ 18,1	+ 19,8	+ 39,8	-	+ 0,9
dont transports	- 12,4	- 4,3	+ 14,4	+ 9,5	+ 8,5	+ 40,2	- 18,1	- 0,6
" télécommunications	- 20,6	- 2,1	+ 24,1	+ 25,2	+ 37,9	+ 39	+ 30,5	+ 3,6
- SERVICES MARCHANDS	- 3,3	+ 6,7	+ 21,9	+ 18,7	+ 23,3	+ 22,7	+ 19,4	+ 10,9
dont réparation automob.	- 14,3	- 20,4	- 6,6	+ 54,1	+ 24,4	+ 33,7	- 16,1	- 8,4
" HCR	- 6,3	+ 8	+ 33,2	+ 28,7	+ 21,4	x 2	+ 0,2	+ 7,6
" SMRE - conseils	- 7,4	+ 14,2	+ 9,4	+ 20,1	+ 17,1	+ 26,2	+ 4,3	+ 11,7
- autres	- 9,2	+ 8,5	+ 30,2	+ 6,2	- 0,6	+ 36,2	+ 22,9	+ 7,2
" SMRP - santé	- 16,9	+ 13,6	+ 18,4	+ 8,8	+ 36,8	+ 15,9	+ 29,3	+ 8,4
- autres	+ 7,9	+ 3,4	+ 54,9	+ 23,9	+ 30,2	+ 37,5	+ 52,8	+ 32,8
- BANQUES ET ASSURANCES	- 18,2	-	+ 5,6	+ 10,7	+ 17,5	+ 42,8	+ 20,4	+ 5,4
- SERVICES NON MARCHANDS	- 4,2	+ 16,3	+ 22,1	+ 1,4	+ 15,1	+ 6,7	+ 6,7	+ 6
dont Administration	- 4,2	+ 19,5	+ 20	+ 9,6	+ 29,8	+ 11,6	+ 6	+ 8,8
" Enseignement	+ 2,1	+ 34	+ 29,4	- 8	- 10,2	+ 4,5	+ 4,6	+ 4,6
" autres	- 7,9	+ 3,4	+ 22,5	+ 4,8	+ 11,5	+ 10,4	+ 15,4	+ 3,4
<b>Non déclarés</b>	+ 58,1	+ 2,2	+ 22,3	x 2	- 3,7	+ 64,2	+ 61,9	+ 43,8
<b>ENSEMBLE</b>	- 13,9	+ 3,7	+ 10,4	+ 7	+ 13,8	+ 19,1	+ 9,5	- 0,8

	ND	BEPC	CAP ou BEP	IV G	IV T	III	I ET II	Total
<b>AGRICULTURE</b>	- 270	- 5	+ 43	-	+ 16	+ 5	-	- 211
<b>INDUSTRIE</b>	- 726	- 6	+ 21	+ 12	+ 13	+ 59	+ 7	- 620
- IAA	- 72		+ 38					- 19
- Energie	- 18		+ 16					+ 1
- IBI	- 174		+ 28			+ 11	- 19	- 149
- IBE	- 177		- 78			+ 19	+ 23	- 218
dont constr. mécanique	- 53		- 30					- 77
" constr. électrique	- 23				+ 10	+ 13	+ 20	+ 22
" constr. véhicules	- 90		- 27					- 134
" navale, aéro.	- 11		- 17					- 29
- IBC	- 142	- 13			+ 16	+ 11	+ 10	- 111
- BTP	- 143		+ 16					- 124
<b>SERVICES</b>	- 400	+ 67	+476	+ 67	+103	+195	+125	+ 631
- COMMERCE	- 187	+ 3	+ 57		+ 11	+ 25		- 97
dont gros	- 54		+ 14		+ 9	+ 15		- 10
" détail	- 133		+ 43			+ 9		- 88
- TRANSPORTS, TELECOMMUNIC.	- 81	- 5	+ 53	+ 20	+ 10	+ 15		+ 11
dont transports	- 50		+ 34			+ 11		- 5
" télécommunications	- 31		+ 19	+ 15				+ 16
- SERVICES MARCHANDS	- 49	+20	+213	+ 43	- 45	+100	+ 73	+ 436
dont réparation automob.	- 27		- 11					- 35
" HCR	- 24		+ 46			+ 10		+ 47
" SMRE - conseils	+ 10		+ 15	+ 12	+ 10	+ 18		+ 78
- autres	- 18		+ 27			+ 10		+ 33
" SMRP - santé	- 65		+ 46		+ 15	+ 46	+ 48	+ 105
- autres	+ 75		+ 90		+ 12	+ 17	+ 11	+ 216
- BANQUES ET ASSURANCES	- 23		+ 9	+ 9	+ 10	+ 17	+ 10	+ 33
- SERVICES NON MARCHANDS	- 60	+49	+144		+ 27	+ 35	+ 40	+ 241
dont Administration	- 26	+36	+ 77	+ 13	+ 25	+ 10		+ 143
" Enseignement	+ 5	+10	+ 29	- 12		+ 16	+ 17	+ 62
" autres	- 39		+ 38			+ 10	+ 15	+ 36
<b>Non déclarés</b>	+ 17	-	+ 4	+ 4	-	+ 2	+ 2	+ 29
<b>ENSEMBLE</b>	-1379	+56	+544	+ 83	+132	+261	+134	- 171

	ND	BEPC	CAP ou BEP	IVG	IV T	III	I ET II	Total
<b>AGRICULTURE</b>	68,7	4	20,1	2	3,4	1	0,8	100
<b>INDUSTRIE</b>	45,8	5,1	33,3	3,1	5,1	4,1	4,0	100
- IAA	50,5	6,3	32,5	2,7	3,9	2,4	1,8	100
- Energie	25,2	7,4	37	6	8,6	6,4	9,5	100
- IBI	45,8	4,9	34,5	2,7	5,2	4,0	2,8	100
- IBE	37,3	5,2	33,5	3,3	6,7	7,0	7,1	100
dont constr. mécanique	37,5	4,4	37,8	3,4	5,9	6,2	4,7	100
" constr. électrique	33,8	6,2	27,0	4,2	8,0	9,5	11,2	100
" constr. véhicules	49,2	4,8	34,0	1,6	5,1	3,2	2,3	100
" navale, aéro.	24,7	4,6	41,7	3,5	7,3	8,5	9,7	100
- IBC	50,4	6,3	26,0	4,8	4,4	3,8	4,4	100
- BTP	50,4	3,3	37,7	1,7	3,7	2,0	1,3	100
<b>SERVICES</b>	33,9	9,7	24,7	7,7	5,3	10	9,6	100
- COMMERCE	41,2	9,6	30,1	5,7	5,3	4,2	3,9	100
dont gros	36,4	9,2	30,3	6,1	6,7	6,3	4,9	100
" détail	44	9,8	30,0	5,4	4,4	3,1	3,3	100
- TRANSPORTS, TELECOMMUNIC.	36,1	14,1	28,2	10	4,6	4,1	2,9	100
dont transports	41,7	8,4	32,5	6,5	4,0	4,4	2,4	100
" télécommunications	25,9	24,3	20,5	16,2	5,6	3,5	4,0	100
- SERVICES MARCHANDS	33,5	6,7	26	6,1	5,4	12,2	10,1	100
dont réparation automob.	42,5	5,6	41,7	3,5	4,4	1,5	0,8	100
" HCR	52,2	8,3	27,2	4,9	3,3	2,8	1,3	100
" SMRE - conseils	18,6	8,0	22,6	10	9,1	11,8	19,9	100
- autres	36,8	8,1	23,6	9,2	5,0	7,8	9,4	100
" SMRP - santé	23,5	5,6	21,6	4,5	4,2	24,8	15,8	100
- autres	43	5,8	29,2	5,4	6,0	7,0	3,7	100
- ASSUR. et ORG. FINANCIERS	16,2	13	27,1	14,2	10,7	9,2	9,6	100
- SERVICES NON MARCHANDS	31,9	8,3	18,6	8,9	4,8	13,1	14,5	100
dont Administration	33,7	12,6	26,1	8,5	6,1	5,4	7,7	100
" Enseignement	22,6	2,9	9,1	9,8	2,6	26,2	26,7	100
" autres	40,8	8,1	18,7	8,3	5,4	9,1	9,7	100
<b>Non déclarés</b>	46,7	5,9	21,2	7,8	4,3	8,0	6,2	100
<b>ENSEMBLE</b>	40	7,3	27	5,9	5,1	7,6	7,2	100

## Annexe 7

### STRUCTURE D'EMPLOI DES SECTEURS EN 1987

	Agricul- teurs	Artisans commer- ciaux	Cadres & prof. intellec	Profes. intermé- diaires	Employés	Ouvriers
1 9 8 7	1	2	3	4	5	6
Non déclarés et sans objet	23,4	5,1	7	15,9	19	29,6
Agriculture, sylviculture, pêche	83,7	0,2	0,2	1,1	0,9	13,7
<b>INDUSTRIE</b>	-	8,3	7,2	16,9	8,6	58,5
Industries agricoles et aliment.	0,3	13,7	4,1	9,7	14,3	57,9
Product. et distrib. d'énergie		0,4	14,6	33,7	17,9	33,4
Industries des biens interméd.	0,1	2,5	5,7	18,5	7,7	65,4
Industries des biens d'équipem.		2,1	11,8	24,3	9,2	52,6
dont						
construction mécanique		4,1	9	22,7	9,8	54,3
construc. électr. et électron.		1,8	17,3	28,3	10,3	42,2
construc. de véhicules de transport terrestre		1,0	5	18	6,4	69,6
construc. navale aéronaut.		0,3	15	28,2	9,9	46,4
Indus. des biens de consom. cour.		7,5	7,8	14,8	8,9	61
Bâtiment et génie agricole		21	3,1	9,8	4,8	61,3
<b>SERVICES</b>	-	8,3	12,4	24,4	38,6	16,3
Commerce	0,1	20,1	7,5	16,9	33,1	22,2
dont						
commerce de gros	0,3	8,4	11,2	24,9	22,1	33
commerce de détail		26,9	5,4	12,3	39,3	16
Transports et télécommunications		4,6	6,8	19,4	34,1	35,1
dont						
télécommunications et postes		0,1	8,3	28,4	59,7	3,5
transports		7,1	6,1	14,4	19,3	53
Services marchands		11,9	14,6	22	36,4	15,1
dont						
réparation auto		21,5	2,5	12,0	17	47
hôtels, cafés, restaurants		33,0	2,8	9,1	43,3	11,7
serv. aux entrepr. conseil, études et assistance		3,7	29,5	25,6	33,2	7,9
autres services aux entreprises		13,2	12,9	19,9	37,9	15,9
serv. aux particuliers santé		0,3	19,3	33,6	42,2	4,4
autres services aux particul.		14,9	9,3	15,8	33,9	26,0
Services non marchands		1	20,8	22,9	52,2	
Services non marchands	-	-	13,3	32,6	43,7	10,2
dont						
services non marchands adminis.			9,6	21,5	51,7	17,1
services non marchands enseign.			19,9	53,6	21,5	4,9
autres services non marchands		0,2	10,9	24,0	58,8	5,9
<b>ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>6,1</b>	<b>7,7</b>	<b>9,9</b>	<b>20,3</b>	<b>26,7</b>	<b>29</b>



Reproduction autorisée à la condition expresse  
de mentionner la source



Centre d'Etudes  
et de Recherches  
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63